

Une famille de Résistants

Récit de Liliane Jérôme.

Cette famille, c'est la sienne.

Ce qu'a osé faire une famille alsacienne pour s'échapper du joug allemand. Ce qu'elle a fait, et payé, pour combattre celui-ci.

Comme quoi la Résistance à l'écrasement nazi fut d'abord une affaire de détermination, de courage, et de loyauté envers les valeurs humanistes. Puisse t-elle continuer à servir de leçon.

La famille Etienne FERRY de Hersbach (Bas Rhin) s'est enfuie d'Alsace dans la nuit du 20 au 21 octobre 1943.

Le chef de famille venait d'être révoqué de son emploi de garde forestier pour ses sentiments français et sa résistance au nazisme, et le deuxième fils, Jean, né le 7 mars 1925 à Châtenois 67, ne voulait à aucun prix endosser l'uniforme de la Wehrmacht. Ils se sont évadés d'Alsace et sous un faux nom, ont rejoint la résistance vosgienne.

Jean FERRY devenu Jean LEFRANC fera connaissance d'une jeune fille de 15 ans de la Bourgonce. Malheureusement, il sera arrêté le 16 mai 1944, emprisonné à la Vierge à Epinal puis déporté alors que son bébé commençait à grandir dans le ventre de cette très jeune maman.

Cette enfant prénommée Lili verra le jour dans la ferme de ses grands parents maternels, en janvier 1945, pendant la déportation de six membres de sa famille.

Cette petite fille va ouvrir les yeux sur un monde bouleversé, au sein d'une famille éprouvée.

Avec son cousin Yvan, de quatre mois son aîné, elle va attendre le retour des déportés.

Yvan et Lili dans les bras de leur très jeune maman respective.



Yvan et sa maman en novembre 1945.



Lili et sa maman en mai 1945.

Mais le papa d'Yvan et tant d'autres déportés ne reviendront jamais.

Quatre semaines après ma naissance, mon grand père maternel, Charles DAUTREY, né en 1878, garde forestier en retraite à la Bourgonce, sympathisant de la résistance (*1), décédait de maladie. Lui qui espérait tant voir la fin de cette guerre et le retour des siens, (prisonniers de guerre pour les uns et déportés de la résistance pour les autres), s'est éteint en février 1945. Deux frères de maman étaient prisonniers de guerre : André DAUTREY (né en 1909), dans un oflag en Allemagne et Henri DAUTREY (né en 1911), dans un stalag en Autriche. Le quatrième frère, René DAUTREY (né en 1921), arrivé à la caserne de Besançon juste avant la débâcle, a pu rentrer à la maison. Il a été nommé garde forestier à Clémentine. Deux autres frères de maman et un beau frère avaient été arrêtés le 19 octobre 1944 et personne n'avait de leurs nouvelles : Charles DAUTREY (né en 1919, le troisième frère), instituteur à Saint-Michel sur Meurthe, Hubert DAUTREY (né en 1924, le cinquième frère), élève garde forestier à la Salle et Albert TOUSSAINT, le mari de sa première sœur Marguerite (né en 1895), cultivateur et voiturier à la Bourgonce.

Tous trois avaient rejoint début 1944, l'organisation de résistance forestière mise en place par l'inspecteur principal des Eaux et Forêts Louis FRANCOIS, secondé à son retour de prisonnier de guerre fin 1941 par l'inspecteur adjoint Jean-François PELET.

« Organisation de Résistance, composée exclusivement de préposés forestiers, bien sélectionnés, recrutés dans le personnel de la Conservation des Vosges, qui jusqu'en fin 1942 est restée rigoureusement secrète... qualité du personnel, abondance de l'armement camouflé... tout était prévu... » (colonel ANDLAUER, de Saint-Dié des Vosges, dans une attestation du 28 août 1946 déposée au Bureau des Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caën).

Cette résistance forestière n'effectuait au départ que des missions de renseignement, de récupération d'armes, et de passages de prisonniers de guerre s'évadant d'Allemagne.

Puis les inspecteurs FRANCOIS et PELET ont organisé les « chantiers forestiers », de telle façon qu'ils puissent y employer bon nombre de personnes en leur évitant ainsi le départ au STO (*2) et également pour y camoufler des réfractaires du STO, des Alsaciens Lorrains réfractaires ou évadés du Reichsarbeitsdienst ou de la Wehrmacht, qui rejoignaient ainsi pour beaucoup le vaste réseau de résistance forestière existant qui s'était étoffé, au fil des mois, avec des exploitants forestiers, des bûcherons, des voituriers et quelques autres personnes, tous recrutés par les inspecteurs, les brigadiers et les gardes des Eaux et Forêts.

L'organisation de résistance forestière entra dans le cadre général de la résistance vosgienne peu après les contacts pris en juillet 1943 entre les inspecteurs FRANCOIS et PELET et les chefs régionaux de la résistance, rejoignant alors la Région C, département Vosges, groupement 3.

Les groupes de la résistance des Eaux et forêts existant auparavant ainsi que d'autres groupes contenant d'ailleurs un certain nombre de membres de cette résistance forestière ont commencé à travailler de concert fin été, début automne 1943.

Parmi les groupes placés sous la responsabilité des Inspecteurs FRANCOIS et PELET, ceux proches des cols du Haut Jacques, de Mon Repos, du Haut du Bois et de la Chipotte, comportant entre autres les sous secteurs de La Salle, La Bourgonce, St Remy, en relation avec ceux d'Autrey, de Saint Benoît la Chipotte, se sont étoffés à partir du printemps 1944 avec des habitants de ces villages (dont mes oncles Hubert DAUTREY, Charles DAUTREY et Albert TOUSSAINT).

(*1) La ferme des DAUTREY, sise à la Froide Fontaine commune de La Bourgonce, fut un point de rencontre pour de nombreux membres de la résistance forestière vosgienne.

(*2) STO = service du travail obligatoire = réquisition et transfert contre leur gré, de travailleurs français vers l'Allemagne.

Alfred GAXOTTE (instituteur à la Bourgonce, révoqué par le régime de Vichy, pour son appartenance à la franc maçonnerie) était un des chefs de sous secteur, épaulé par René FOLCHER (garde-forestier à la Bourgonce), Maurice MILLOTTE (brigadier forestier à la Salle) et Paul DUPREY (adjudant chef de La Salle), Jean Xavier MARCELLI (garde forestier à St Remy), Marcellin GROS (brigadier forestier à Housseras) et Ernest GIRARD (garde forestier à Autrey).

Les groupes de La Salle et La Bourgonce, dans lesquels mes trois oncles ont servi, faisaient partie du « Maquis du Haut Jacques ».

Le groupement de résistance forestier animé par messieurs FRANCOIS et PELET a d'ailleurs été appelé très tôt « Maquis du Haut-Jacques ».

Comme l'indique Robert LAURAIN, (seul résistant de Saint Remy à être rentré de déportation parmi les douze arrêtés les 18 et 19 octobre 44) p 19 de son livre écrit en 2007 et intitulé : « *Matricule 120830. Souvenir de Résistance et Déportation* » :

« Au printemps de 1944, le garde des Basses-Pierres, un Corse nommé MARCELLI, est venu chez nous me demander de faire partie du Maquis du Haut - Jacques avec les Eaux et Forêts. J'ai été d'accord.. »

D'après le certificat d'Appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur de Jean-François PELET signé par le général GILLIOT le 11 février 1948, déposé au Bureau des Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caën, la dénomination « Maquis du Haut Jacques » daterait du 22 septembre 1943.

« Monsieur PELET Jean-François né le 29/8/1913 à Génolhac(Gard) a servi dans les Forces Françaises de l'Intérieur, Région C, Département Vosges, Maquis du Haut-Jacques, du 22 9 43 au 18 10 44. »

Fin août 1944 et début septembre, d'autres groupes de Saint Dié et environs ont pris le maquis et sont montés au grand rassemblement du lieu dit « Le Haut Jacques » en attente d'armes provenant de parachutages. Les parachutages ayant été annulés, certains groupes, se sont dispersés ou dissous sitôt après l'attaque allemande du 7 septembre où les troupes allemandes incendièrent les maisons forestières du Bas-Jacques et du Haut Jacques ainsi que la Sécherie, lieux parmi ceux habituellement fréquentés par la résistance forestière depuis 1941.

D'après l'enquête de gendarmerie du 20 juillet 1948, menée pour le Ministère des Anciens Combattants, un rapport avait été établi le 18 juin 1948 disant:

« ... de concert avec l'Inspecteur Principal Monsieur FRANCOIS, Jean-François PELET a commandé le Maquis du « Haut-Jacques » dans cette contrée. »

(Bureau des Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caën.)

Le PC des Inspecteurs Louis FRANCOIS et Jean-François PELET s'est situé à un moment donné et jusqu'au 16 octobre 1944 entre Thoné et le Haut Jacques, au bord de la route forestière qui va de La Bourgonce au Haut Jacques via La Froide Fontaine.

Sur un document datant du 15 octobre 1952, déposé au Bureau des Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caën, j'ai lu :

« Hubert DAUTREY, (le 5° frère de maman), employé au chantier forestier du Haut Jacques était agent de liaison entre le groupe commandé par le lieutenant GAXOTTE et le PC installé à Thoné le Haut Jacques, PC des Inspecteurs FRANCOIS et PELET ».

Certificat d'appartenance aux FFI de l'Inspecteur Jean-François PELET. (Bureau des Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caën).

VI^e Région Militaire

ETAT-MAJOR

Bureau F.F.C.I Régional
N° 680 BR FFCI/PI-Sp.
C.A. 6^e R.M. METZ
II Février 1948

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX
FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR

Le GENERAL COMMANDANT LA VI^e REGION MILITAIRE certifie que:
Monsieur PELET Jean - François né le 29/8/1916 à GENOLHAC (Gard)
A SERVI DANS LES FORCES FRANCAISES DE L INTERIEUR
au titre des Formations suivantes et dans les Départements ci-après:
Région C Département Vosges Maquis du HAUT-JACQUES du 22.9.43 au 18.10.44

CIRCONSTANCES PARTICULIERES ANTERIEURES
Le 18.10/44 Monsieur PELET Jean-François a été arrêté à SAINT-DIE à son
retour d'une mission auprès des Américains par la gestapo d'ETIVAL, mar-
tyrisé et mutilé jusqu'à sa mort à ETIVAL (Ecole du VIVIER).
La présente attestation constitue un CERTIFICAT DE PRESENCE
AU CORPS.
Elle a été établie à l'intention de demande de pension for-
mulée par la Veuve domiciliée à SAINT-DIE 7 Rue de la Gare (Vosges).
A METZ le II Février 1948.
Le Général de Division GILLIOT
Commandant la VI^e Région Militaire
par délégation le
Lt. Colonel PREBOLIN
F. FON DE SOUS-CHEF D'ETAT-MAJOR
Signature illisible et cachet.

Pour copie certifiée conforme
S^t-Die, le 9 MARS 1950
P le MAIRE de S^t-DIE
L'Adjoint délégué
C. [Signature]

REPUBLICQUE FRANCAISE
de
S^t-DIE
Vosges

Rapport de la Gendarmerie Nationale sur l'incendie par les troupes allemandes des bâtiments forestiers du Haut et du Bas Jacques. (Archives Départementales des Vosges).

Gendarmerie Nationale
Légion de NANCY
Compagnie des Vosges
Section de SAINT-DIE
N° 104/4

SECRET

Saint-Dié, le 8 Septembre 1944

Aussat, all de
RAPPORT

du Capitaine BEAUJARD, Commandant la section de Gendarmerie de SAINT-DIE
sur l'incendie par les Troupes Allemandes des installations forestières du "HAUT JACQUES". (Vosges).

REFERENCE: Articles 52 et 53 du Décret du 20 Mai 1903.

Le 7 Septembre 1944, vers 16 heures, les Troupes Allemandes incendièrent:

- a)-la maison forestière du BAS-JACQUES.
- b)-les installations du HAUT-JACQUES, comprenant la "Sécherie", la maison forestière et des baraquements situés dans la forêt.

Le Café du "HAUT JACQUES" demeure intact.

Aucune victime ou arrestation connue.

Ces opérations semblent se trouver en relation avec la répression du maquis concernant la région BRUYERES-BEAUMENIL.



- DESTINATAIRES -

- 18-Délégation Générale du Gouvernement Français (Section de Gendarmerie des Territoires Occupés à PARIS (2 exemplaires).
- 28-Préfet Régional à NANCY
- 38-Préfet, Chef du service interministériel de protection contre les événements de Guerre à PARIS.
- 48-Préfet départemental
- 58-Général inspecteur Général de la Gendarmerie
- 68-Général inspecteur
- 78-Sous-Préfet
- 88-Procureur de la République
- 98-Commissaire Divisionnaire, Chef du service régional de police de sûreté.
- 108-Commissaire, Chef du service départemental des renseignements généraux.
- 118-Commandant de Légion.
- 128-Commandant de Compagnie.

Il y a eu des arrestations de résistants du maquis du Haut Jacques, avant les incendies relatées ci-dessus, dont celles du 3 et 4 septembre 1944 où Maurice VOIRIN, Paul GERARD et Ange BOURDAIS ont été arrêtés à leur domicile d' Herbaville et Saint Michel sur Meurthe. Ils ont été internés le 6 septembre au camp de Schirmeck puis déportés en Allemagne. Ange BOURDAIS n'est pas revenu d' Auschwitz.

Les Inspecteurs Louis FRANCOIS et Jean François PELET ont animé le « Maquis du Haut Jacques » jusqu'au 17 octobre 1944, jour de l'arrestation de Louis FRANCOIS à son bureau de Saint Dié, peu après 15h. L'inspecteur FRANCOIS fut arrêté en même temps que le garde général René KOBLOTH, venu lui faire un rapport sur l'arrestation du garde SIBILLE et de son jeune fils le 15 octobre 1944, suivie de leur relaxe le lendemain, et du brigadier GROS d' Housseras qui entrait en tenue de forestier, dans le bâtiment du tribunal de Saint-Dié, abritant alors, au premier étage, les bureaux de l'inspection, afin de chercher son bon de tabac.

Triple arrestation donc, suivie de celle de Jean-François PELET le 18 octobre dans la matinée à la maison forestière de Richardville à Taintrux, au retour d'une mission au-delà des lignes ennemies.

Les résistants de La Bourgonce et de la Salle ont été arrêtés le 18 pour les forestiers et le 19 octobre 1944 pour les autres résistants.

Ceux des villages voisins, Saint Remy, Etival, subirent le même sort.

Les forestiers et le chef de district du ravitaillement de Saint Benoît la Chipotte avaient été arrêtés le 16 octobre au moment de l'évacuation du village et les autres résistants l'ont été le 20 ou 21 dans les lieux où ils venaient d'être évacués.

Messieurs Alfred GAXOTTE , instituteur et René FOLCHER, garde forestier de La Bourgonce, Maurice MILLOTTE brigadier forestier et Paul DUPREY adjudant chef de La Salle, Jean-Xavier MARCELLI garde forestier et Paul CAEL exploitant forestier de Saint Remy, furent fusillés par les Allemands le 22 octobre 1944 dans la vallée de Ravine, commune de Moyenmoutier, avec leurs dirigeants, les Inspecteurs Louis FRANCOIS et Jean François PELET, avec Paul GERARD brigadier forestier, Louis KOPF chef de district du ravitaillement et Camille MAROTEL garde forestier tous trois de Saint Benoît la Chipotte, arrêtés le 16 octobre 1944, avec également Georges HANUS garagiste d'Etival et Hugues PERRIN, ingénieur E.C.P. en résidence à Jeanménil venant de Nancy, ainsi que le Lieutenant James SILLY, parachutiste anglais du 2°SAS.

Les autres résistants arrêtés, des villages de La Salle, La Bourgonce, Saint Remy, avaient reçu gifles et coups violents dans l'école ou bâtiment communal de leur village respectif, avant d'être transférés et torturés à nouveau pour certains à l'école du Vivier à Etival et d'y retrouver les 34 résistants d'Etival également arrêtés ces 18 et 19 octobre ainsi que les Inspecteurs FRANCOIS et PELET, les forestiers MAROTEL, GERARD, KOBLOTH, GROS et le chef de district du ravitaillement KOPF.

Puis ils ont été dirigés en fin d'après-midi du 19 octobre 1944 sur Saint-Dié pour passer la nuit à la caserne Chérin et le lendemain, 20 octobre, dans l'après midi, départ pour le camp de Schirmeck où ils ont été enfermés dans la baraque 10.

Au bout de quelques jours ils ont été transférés en wagons à bestiaux vers le camp de concentration de Dachau où ils sont arrivés le 29 octobre 1944.

Puis ce fut Dachau, Auschwitz et pour certains Buchenwald, Weimar, Mauthausen, Flossenbürg... Très peu sont revenus : 1 sur 16 à La Salle,

2 sur 9 à La Bourgonce,

1 sur 12 à St Remy,

7 sur 34 à Etival,

1 sur 9 à Saint Benoît.

Seul de mes trois oncles maternels déportés, Charles DAUTREY reverra la France.

Cette page a été rédigée d'après des informations provenant d'écrits de rescapés : R. KOBLOTH, J.M.GROS, R. LAURAIN, C.DAUTREY, de témoignages directs : Georges MAIRE LANTZ et Lucienne PELET, d'archives : Archives de la Philomatique (fonds R.Dodin), Archives privées, Archives du Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caën, d'ouvrages ou récits : livre de Robert LORRAIN /matricule 120830...

Mes grands parents maternels : Charles DAUTREY, retraité des Eaux et Forêts, et Célestine née MOULIN. Photo prise en 1944, à côté de leur ferme sise à « La Froide Fontaine » à La Bourgonce, qui fut un point de rencontre pour des membres de la résistance forestière. (Archives de Renée RENOUARD).



Les photos de mes oncles, côté maternel.

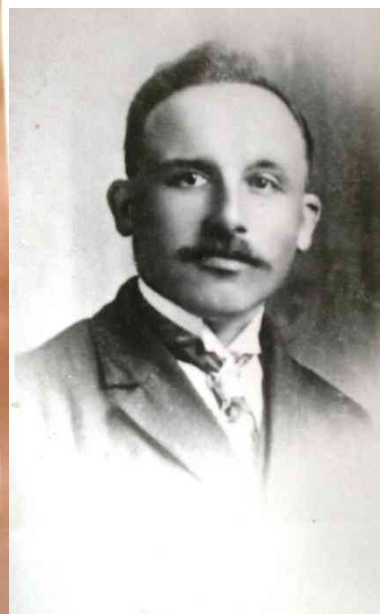
(Archives de Claire DAUTREY et d'Yvette MARCOT).



André DAUTREY



Henri DAUTREY



Albert TOUSSAINT



Charles DAUTREY



René DAUTREY



Hubert DAUTREY

Jeanine DAUTREY, née en 1929, la dernière enfant de la famille, qui n'était encore qu'une adolescente, désespérait de revoir son petit ami, Jean FERRY alias LEFRANC, qu'elle avait connu si peu de temps.

Elle avait appris son arrestation, le 17 mai 1944, alors qu'elle venait juste de comprendre qu'elle attendait un bébé : elle avait quinze ans et quatre mois.

Enceinte de six mois, elle a vécu l'arrestation de Charles, le troisième de ses cinq frères, tout en apprenant que son cinquième frère, Hubert, venait d'être arrêté dans le village voisin de La Salle, et que son beau frère Albert, époux de sa sœur aînée, était le prochain sur la liste détenue par les Allemands : longue liste exhibée devant elle et devant ses parents, par un des individus venus pour arrêter Charles et perquisitionner la ferme.

Un des Allemands, parlant bien le français, a dit sur un ton rassurant à ma grand-mère :
« Madame, ne pleurez pas, vos fils seront mieux en Allemagne qu'ici ! »

Par contre, un Français de la Gestapo accompagnant les Allemands, a cyniquement déclaré à ma maman que ses frères et les autres personnes notées sur la liste étaient tous des terroristes et qu'ils subiront donc tous le sort réservé aux terroristes.

Que penser de la détresse de cette adolescente qui allait devenir ma maman, dans l'angoisse, les larmes et le désespoir ?

Une adolescente qui ne voyait déjà plus ses deux frères aînés, prisonniers de guerre depuis de longues années et qui ignorait tout du devenir de son petit ami de dix neuf ans, arrêté cinq mois auparavant et qui sera déporté, sans même savoir qu'il allait devenir papa.

Une adolescente qui avait assisté, effrayée, à l'arrestation de son troisième frère, à la perquisition et au pillage de la ferme, tout en apprenant avec désespoir que le cinquième frère était déjà en interrogatoire à l'école de la Salle, et que le mari de Marguerite, sa sœur aînée, lui aussi inscrit sur cette liste allait être arrêté dans les minutes à venir et monté manu militari dans ce satané camion.

Alors Jeanine a pensé qu'elle ne reverrait plus jamais ses frères et son beau frère ni toutes les personnes arrêtées ce jour là, tout comme elle ne reverrait plus son Jean, arrêté plus de cinq mois auparavant et dont elle n'avait aucune nouvelle.

Mais elle a refoulé bien vite ses larmes de désespoir pour ne pas affliger plus encore ses parents déjà âgés, Charles et Célestine DAUTREY, sa sœur aînée Marguerite et sa nièce Yvette âgée de 20 ans qui avaient assisté à La Bourgonce à l'arrestation d'Albert TOUSSAINT (leur mari et père), sa belle-sœur Rose COLIN, la jeune épouse de son frère Henri DAUTREY et sa nièce Renée âgée de 5 ans, qui à La Salle avaient assisté à l'arrestation de Roger et Gilbert COLIN et de Paul DUPREY (leurs frères, beau frère et oncles), sa jeune belle sœur Aimée GELB et son neveu Yvan âgé de 3 semaines, qui avaient assisté à La Salle à l'arrestation d'Hubert DAUTREY (leur mari et papa), sa belle sœur Georgette MICHEL (épouse de son frère René DAUTREY) dont le frère, Robert MICHEL, élève garde forestier, qui faisait partie du même maquis et avait été arrêté à La Bourgonce ce même jour, et dont le père, Emile MICHEL, sera mortellement blessé, le 30 octobre 1944 par des éclats d'un obus lors de la libération du village.

Jeanine a gardé pour elle, les horribles paroles dites par l'ignoble Français à la solde des nazis, afin de ne pas ajouter au désespoir des siens et des autres familles de résistants arrêtés.

Onze jours après ce triste 19 octobre 1944, le village de La Bourgonce était enfin complètement libéré, puis celui de La Salle peu après. Mais la joie était contenue. Tant de familles étaient éprouvées ! Tant de familles attendaient le retour des leurs. Quand reviendront-ils ? Reviendront-ils un jour ?

Mes oncles André et Henri DAUTREY, prisonniers de guerre, sont revenus les premiers.

Charles DAUTREY, qui se trouvait au revier (infirmerie du camp d'Auschwitz), a été libéré le 27 janvier 1945 lors de l'avancée des Russes. Il a été rapatrié en embarquant à Odessa. Arrivé à Marseille le 9 mai 1945, il rentrera à La Bourgonce le 12 mai 1945.

Albert TOUSSAINT et Hubert DAUTREY qui avaient quitté à pied le camp d'Auschwitz -Monowitz le 18 janvier 1945, ont été « portés disparus » lors de l'évacuation du camp décidée par les Allemands (« Marche de la mort » de plusieurs jours où des dizaines de milliers de déportés jetés sur les routes glacées de Silésie ont perdu la vie, assassinés ou morts d'épuisement, de faim et de froid.)

Fin 1945, sept mois après son retour de déportation, Jean FERRY alias LEFRANC est venu dans les Vosges : à Moussey, Nompatelize, La Salle, La Bourgonce, Les Rouges Eaux de Taintrux, Taintrux, Saint-Dié, pour remercier les personnes qui l'avaient aidé pendant son exil.

Il a appris avec un immense chagrin, le non retour de nombreux résistants de Moussey, La Salle, La Bourgonce, d'Eugène KILFIGER de Bois de Champ, ainsi que la mort au combat de Philippe PIERRAT, fils du maire de Taintrux, et l'assassinat des inspecteurs Louis FRANCOIS et Jean François PELET, avec qui il avait travaillé dans la clandestinité. Il a appris aussi le non retour de Léon BIRKER de La Bourgonce, arrêté le 19 avril 1944, emprisonné dans la cellule voisine de la sienne à la prison de La Vierge à Epinal et avec qui il communiquait par un petit trou au raz du sol.

Il a appris également l'existence d'une fillette que Jeanine avait mise au monde pendant sa déportation. Il est bien vite monté jusqu'à la ferme des DAUTREY et là il a fait connaissance d'une petite fille qui commençait à marcher et qui lui ressemblait trait pour trait. Il a décidé d'épouser maman et j'ai changé de nom.

J'avais un papa maintenant, j'avais Mon Papa !

Un papa de vingt ans, qui avait beaucoup souffert, physiquement et moralement. J'allais aussi découvrir une famille du côté alsacien, une famille dont je faisais partie maintenant et qui avait été marquée, elle aussi par cette guerre.

Revenus de déportation, mon papa, son frère aîné, mon grand père paternel et le troisième frère de maman n'ont rien raconté ou tellement peu. En tout cas, je n'ai pas su grand-chose.

J'avais bien surpris, dans mon enfance, des conversations entre résistants, déportés rescapés des camps, entre mères, pères, veuves et orphelins de déportés, des bribes de phrases, des noms, des petits morceaux d'anecdotes, mais je n'avais pas réussi à reconstituer avec exactitude et précision, ce que fut le parcours de résistant et de déporté des miens.

Par chance, Pierre FERRY (le petit frère de mon papa né en 1930) avait écrit secrètement en 1947, sur un cahier d'écolier, ses souvenirs de gamin meurtri par cette guerre.

Grâce aux indications de lieux et de noms qu'il donne dans ses écrits, découverts seulement en 2008 (deux ans après son décès), j'ai pu retrouver des témoins de l'époque, qui m'ont éclairé sur le parcours des miens.

De plus, j'ai eu accès, depuis peu, à des transcriptions de témoignages, à des documents datant de 1942 à 1959 et à des enregistrements de 1995, provenant de diverses archives. Je remercie d'ailleurs les personnes m'ayant ouvert ces Archives, ainsi que les enfants de Pierre qui m'ont confié les écrits de leur papa, mes frères, les cousines de mon papa, mes tantes et cousines vosgiennes et toutes les personnes qui m'ont conseillé et aidé dans mes recherches.

Merci aux personnes qui ayant côtoyé les miens, ont témoigné de ce qu'elles avaient vu, vécu et entendu.

J'ai pu ainsi, petit à petit, à partir de 1995, conforter ce que j'avais cru comprendre, quand j'avais de trois à huit ans. De plus, d'autres bribes de phrases entendues alors, prennent petit à petit du sens maintenant que j'ai pu reconstituer la majeure partie du puzzle.

Je peux donc commencer à écrire ce que fut le vécu de résistant et de déporté des miens.

Etienne FERRY, mon grand père paternel, né le 24 septembre 1898 à La Broque, garde forestier de Wisches Hersbach, habitant la maison forestière d'Hersbach (67, près de Schirmeck), faisait partie de la filière d'évasion de la vallée de la Bruche depuis 1940.

Etienne et Claire (son épouse), ont caché et hébergé à la maison forestière, des prisonniers de guerre que leur confiait René STOUVENEL, (qui deviendra le Commandant en Chef du Corps Franc de la vallée de la Bruche), ainsi que des personnes qui leur étaient confiées par des connaissances, ou que grand père découvrait lui-même, errantes dans le massif boisé.

La maison forestière était une ferme ancienne qui se trouvait au centre du village (photo ci après).

Elle était mitoyenne des deux côtés, avec une cour derrière qui menait par des escaliers abrupts vers un grand jardin dominant cette cour. Puis au fond de ce long jardin nous arrivions dans un immense verger où naissait un petit sentier qui rejoignait un chemin escarpé conduisant vers la vaste forêt du Donon.

Maison forestière d'Hersbach (Archives familiales).



Grand père passait les personnes au-delà de la frontière en se faisant seconder par l'un ou l'autre de ses fils aînés.

Ainsi Jean FERRY, (mon papa) est devenu passeur dès l'âge de 15 ans et demi, et Etienne (son frère, qui avait le même prénom que son père) a aidé pour un premier passage quand il avait 17 ans et demi.

Attestation de René STOUVENEL, 15 mars 1959. (Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caën).

Je soussigné STOUVENEL René, demurant à WISCHES (Bas-Rhin) certifie que Monsieur Etienne FERRY, Agent technique des Eaux et Forêts, demurant à HERSEBACH, a pendant les années 1940 à 1943 hébergé dans sa maison et ensuite passé de l'autre côté de la frontière et, ceci à plusieurs reprises, des prisonniers de guerre français évadés que je lui ai confié.-

Wisches, le 15 mars 1959



Témoignage de Benjamin STEGER,
retraité de la gendarmerie, 19 février 2010.

Je soussigné Benjamin STEGER
né le 27 11 1924 à Hersbach
habitant 1 rue du Charme à Russ

certifie avoir découvert en 1941 ,au lieu dit « la
Coucherie » entre Wisches et Hersbach, cinq personnes
au fort accent méridional assis par terre dans la baraque
de la société de tir.

J'ai compris que c'étaient des prisonniers évadés
d'Allemagne. Je leur ai dit d'attendre une demi-heure et
que je reviendrais avec de la nourriture.

« L'Alsace est le pays du Bon Dieu » m'a dit un des
fugitifs .

Je suis retourné chez moi et ai demandé à ma mère de
leur préparer un repas . Lorsque je suis revenu avec une
bonne soupe et des provisions dans un panier ,les 5
fugitifs étaient cachés un peu plus loin ,dans la
« ciblerie » sorte de petit bunker .Je suis donc aussi
rentré dans ce petit abri sous terrain et j'avais soulevé
le volet pour donner de l'air et de la lumière et surveiller
au raz du sol .

Peu après nous avons entendu des bruits de pas et vu
passer un homme devant le volet entr'ouvert. On ne
voyait que ses bottes et un pantalon vert de gris . On a
eu très peur croyant que c'était la gestapo .

Quand cet homme est entré dans le bunker ,j'ai été
soulagé car j'ai reconnu le garde forestier Etienne
FERRY, père de Jean (mon copain d'école) qui

habitaient la maison forestière de Hersbach, et je savais qu'ils faisaient partie de la filière d'évasion .

Monsieur FERRY a été étonné de me voir avec ces cinq prisonniers évadés et m'a dit :

-« Qu'est ce que tu fais là crapaud ? » .

Je lui ai répondu :

-« je crois que je fais comme vous ».

-« C'est bien ce que tu as fais là ,gamin , mais n'en parle à personne ».

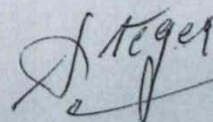
Puis il a expliqué aux fugitifs qu'il faisait partie d'une organisation d'aide aux prisonniers .

J'ai dit : « j'ai fini mon boulot ,à vous de faire le vôtre » .

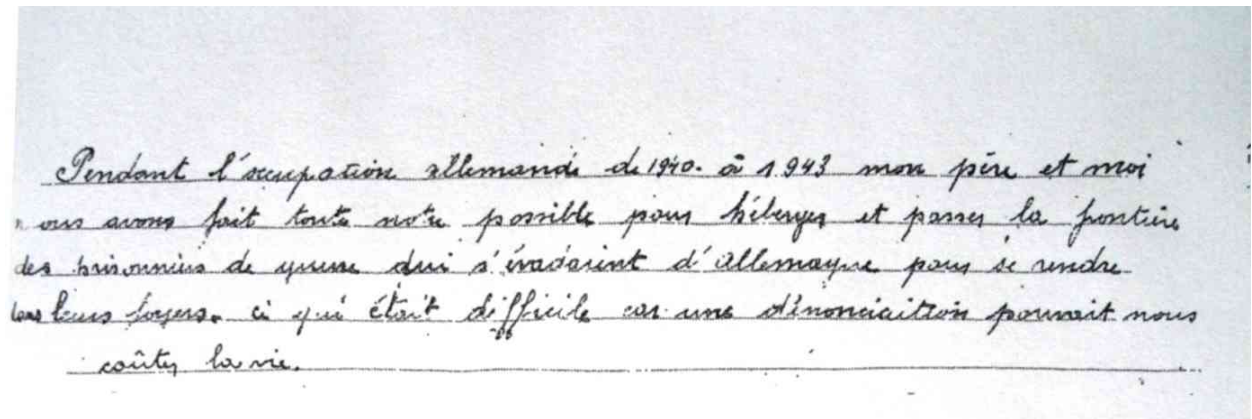
On s'est serré la main et je suis rentré chez moi.

Etienne FERRY et Jean FERRY faisaient partie du réseau d'évasion de la vallée de la Bruche ,tout comme René STOUVENEL ,Michel FERRY ,Hans CHAMENTOU ect

Russ le 19 février 2010

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Steger', is written over a horizontal line.

Ecrit de Jean FERRY (1947).



Ces cinq lignes, écrites de la main de mon papa le 8 janvier 1947, sont sur un document découvert seulement en début 2010, tout comme les témoignages de René STOUVENEL et de Benjamin STEGER (rencontré pour la première fois en 2010),

Cela confirme ce que j'avais cru comprendre quand je n'avais que cinq ans, lorsque deux hommes venus du « midi », les bras chargés de cadeaux (brassée de mimosa, petit panier de figues et d'abricots séchés et grande boîte de cigares) disaient « [faire un pèlerinage passant par la maison forestière de Hersbach et la chapelle du Lac de La Maix](#) ».

Ils ont parlé du « [p'tit gars hardi qu'était Jean](#) ».

Ils souhaitent dormir dans la petite chambre près du grenier à bois pour « [revivre l'évacuation à la poulie et à la barbe des Uhlans](#) ».

Ils ont dit «[être éternellement reconnaissants et infiniment redevables](#) ».

Ces bribes de phrases qui me semblaient bien énigmatiques, prennent du sens maintenant que je sais le rôle joué par les miens dans la filière des passeurs.

Les sentiments français de la famille FERRY étaient bien connus dans la vallée de la Bruche.

En effet, déjà pendant la guerre de 14-18, Etienne et ses deux frères aînés, Hubert FERRY né le 12 février 1893 et Georges FERRY né le 19 mai 1896, mobilisés dans l'armée allemande en tant qu'Alsaciens Lorrains, s'étaient échappés des rangs allemands pour s'engager dans l'armée française.

Ils ont obtenu de ce fait, la reconnaissance de la France : recouvrement de la nationalité française, médaille des évadés et croix de guerre 14-18 avec étoile d'argent, citation à l'ordre de la division.

Pierre FERRY retrace l'Histoire familiale depuis 1871. Le texte original (Archives de Pierre FERRY).

En 1871 par le traité de Francfort
l'Allemagne victorieuse porte le fronton
à la crête des Vosges annexant arbitraire-
ment les deux cantons de Schirmeck et
de Seels, qui faisaient partie du
département des Vosges. Jusqu'en 1871
les habitants du Bas et du Haut Rhin avaient
pu ceux de ces 2 cantons eurent le droit
d'opter pour la France! mais contrairement
à certains villages d'Alsace. (Bischwiller p. ex.
qui opta en grande majorité vers Elberfeld)
peu de gens de notre vallée optèrent.
Je me souviens que mon grand-père Victor
disait en parlant de cette époque: se référant
aux paroles de son père
"Qu'est-ce que j'en ai besoin d'opter
je suis français!"
Qu'est-ce que nous avons besoin
d'opter nous sommes français.
Mais les jeunes en âge d'être soldat
étaient incorporés dans l'armée allemande - et
c'est pour cela que Iturbide, Georges et
Etienne, enrôlés dans l'armée prussienne
sur le front russe s'installèrent chez les
Russes et sans concertation firent un péripète
de plusieurs millions de Roubles pour venir
en France combattre dans l'armée française
Marsou, Andongelsh, Angolone, France, (St Etienne) Algérie
France et le front en 1917-1918

Transcription de la page manuscrite « Pierre retrace l'Histoire familiale à partir de 1871 ».

En 1871, par le traité de Francfort, l'Allemagne victorieuse porte la frontière à la crête des Vosges annexant arbitrairement les deux cantons de Schirmeck et de Saâles, qui faisaient partie du département des Vosges.

Jusqu'en 1875, les habitants du Bas et du Haut Rhin ainsi que ceux de ces deux cantons eurent le droit d'opter pour la France. Mais contrairement à certaines villes d'Alsace (Bischwiller par exemple, qui opta en grande partie vers Elboeuf), peu de gens de notre vallée optèrent.

Je me souviens que mon grand-père Victor disait, en parlant de cette époque, se référant aux paroles de son père :

« qu'e ce que j'aivons besoin d'optai, je son français. »

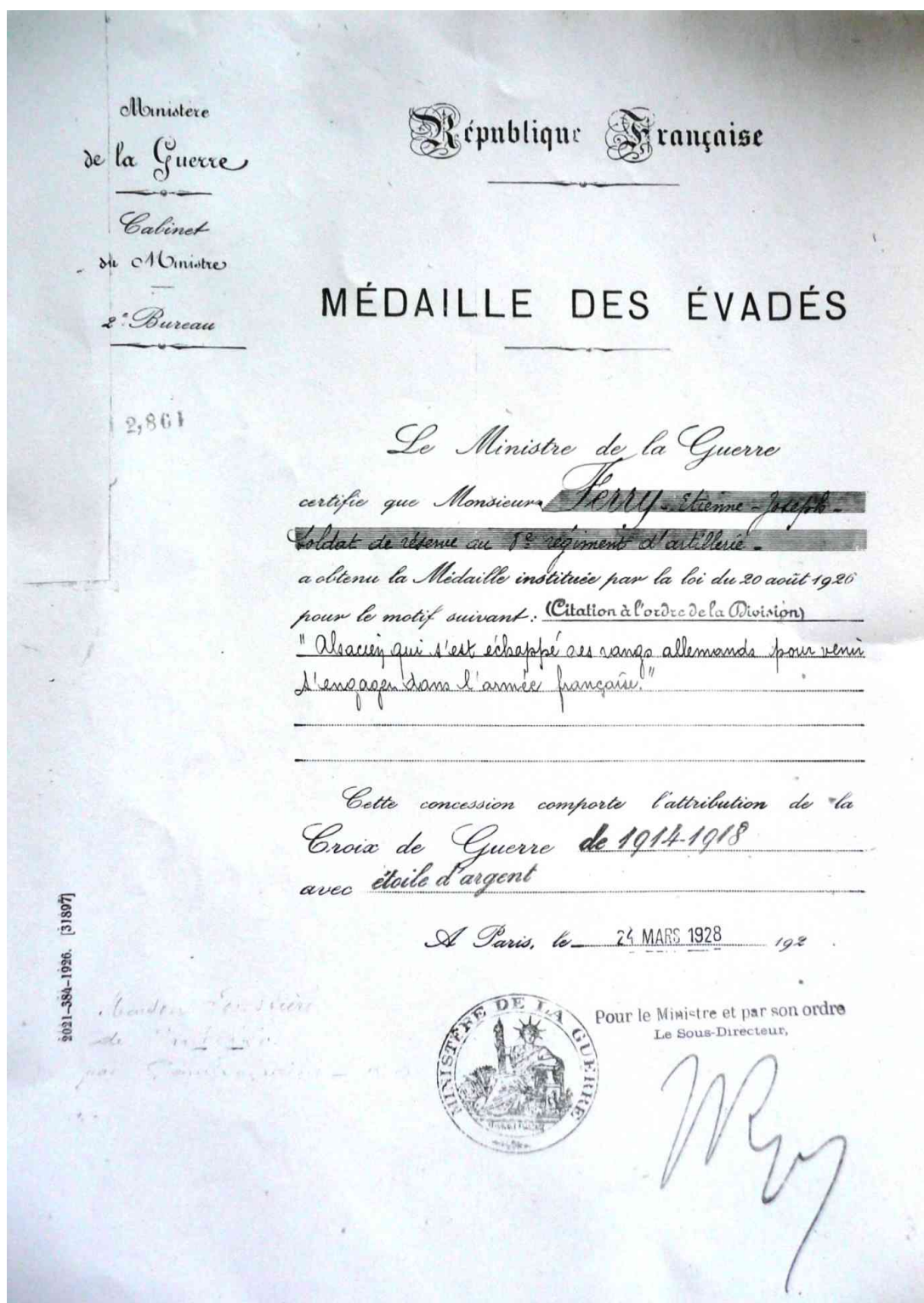
« qu'est ce que nous avions besoin d'opter, nous sommes français ».

Mais les jeunes en âge d'être soldat étaient incorporés dans l'armée allemande et c'est pour cela qu'Hubert, Georges et Etienne, enrôlés dans l'armée prussienne, sur le front russe, s'évadèrent chez les Russes, et sans concertation firent un périple de plusieurs milliers de kilomètres, (Moscou, Arkangelsk (*), Angleterre, France (St Etienne), Algérie, France et le front en 1918), pour venir en France combattre dans l'armée française.

(*) Arkhangelsk : ville portuaire de Russie, dans la région arctique de la Russie. Ce port était un point d'approvisionnement allié pendant la première guerre mondiale.

Médaille des évadés, Croix de guerre 14-18 d'Etienne FERRY.

(Archives familiales).



Mais après une bien courte période de répit, arrive cette nouvelle guerre qui s'accompagne pour l'Alsace Lorraine, de la « défrancisation » et de la germanisation à outrance du pays et du peuple: situation insupportable pour les miens comme pour beaucoup d'autres.

Ecrit de Pierre FERRY de 1947.

Le texte original :

Mon père est soumis à des pressions continuelles de la part des occupants. Il doit fournir des détails précis sur ses activités durant la phase de 14. Or enrôlé en 1916 dans l'armée allemande, il débute chez les Russes. De Moscou est dirigé sur Arkhangelsk où il embarque sur un navire anglais à destination de l'Angleterre; transféré en France il rejoint St-Baudat d'Albon, camp d'entraînement, s'engage au ^{pour la durée de la guerre.} d'artillerie à St Etienne, le régiment embarque à Marseille à destination de l'Algérie et stationne à Blida.

En Algérie le régiment est chargé de chercher les volontaires désireux venir combattre pour la mère Patrie. "Toute la batterie, les chevaux, sans les canons s'attellent, ^{encadrer} ~~entourent~~ un drapeau, et tous les jours de ses manœuvres forment le 20 à 40. au pour sont fournis ses exercices, formant une colonne qui se dirige sur le caserne, il fallait huit jours pour leur apprendre à mettre des sautiers. et après un rendement d'instruction rejoignent le contingent représentant les volontaires de notre Empire Colonial. Mon père rejoint la France.

Transcription de l'écrit de Pierre FERRY de 1947 :

Mon père est soumis à des pressions continues de la part des occupants. Il doit fournir des détails précis sur ses activités durant la guerre de 14.

Or enrôlé en 1916 dans l'armée allemande, il s'évade chez les Russes. De Moscou, il est dirigé sur Arkangelsk où il embarque sur un navire anglais à destination de l'Angleterre.

Transféré en France, il rejoint Saint-Ramber d'Allon, camp d'Alsaciens Lorrains, s'engage au 83^e régiment d'artillerie à Saint Etienne pour la durée de la guerre.

Le régiment embarque à Marseille à destination de l'Algérie et stationne à Blida.

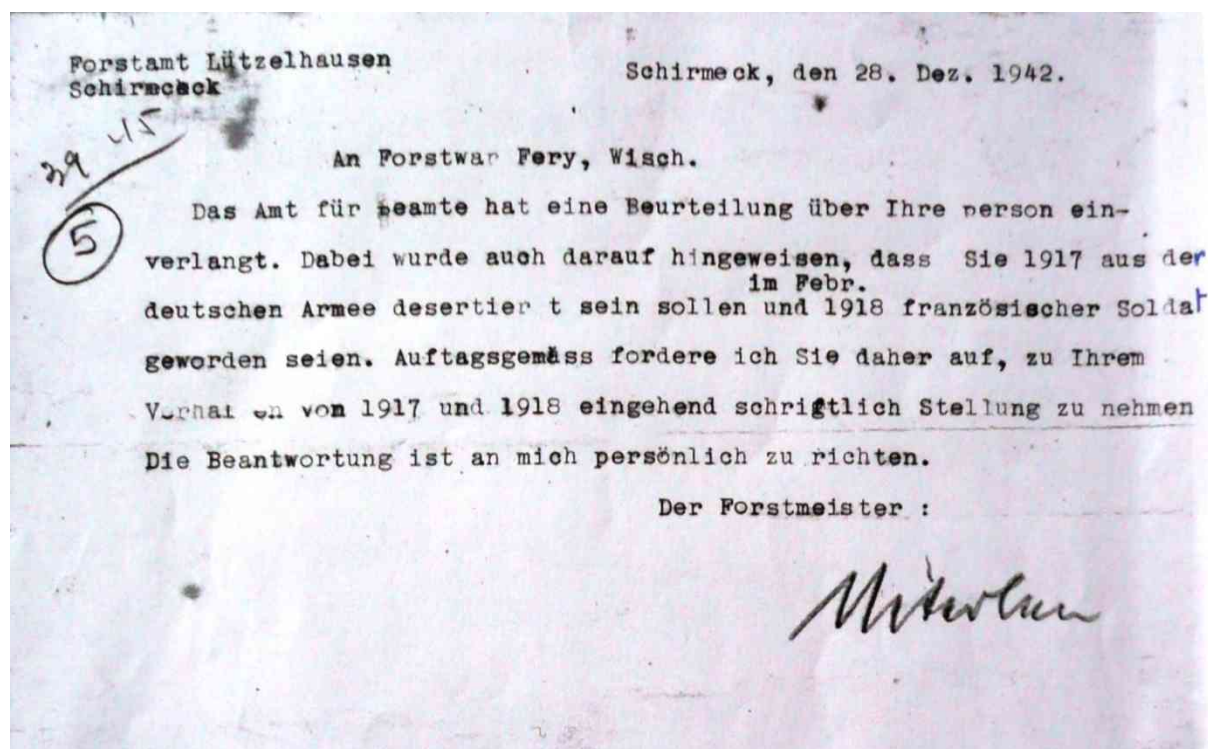
En Algérie, le régiment est chargé de chercher les volontaires désirant venir combattre pour la mère Patrie.

Toute la batterie, les chevaux, (sans les canons s'entend), va encercler un douar, et tous les gens de sexe masculin paraissant âgés de 20 à 40 ans sont poussés vers l'extérieur, formant une colonne qui se dirige sur la caserne.

Il fallait huit jours pour leur apprendre à mettre des souliers et après un rudiment d'instruction, ces hommes rejoignaient le continent, représentant les volontaires venus de notre Empire Colonial.

Mon père rejoint la France.

Etienne FERRY (devenu Stéphan FERRY) est sommé de
prendre position. Courrier de l'administration allemande
(Archives de Pierre FERRY)



Traduction :

Inspection forêts Lutzelshausen
Schirmeck

Schirmeck, le 28 12 1942

Au garde forestier FERRY de Wisches.

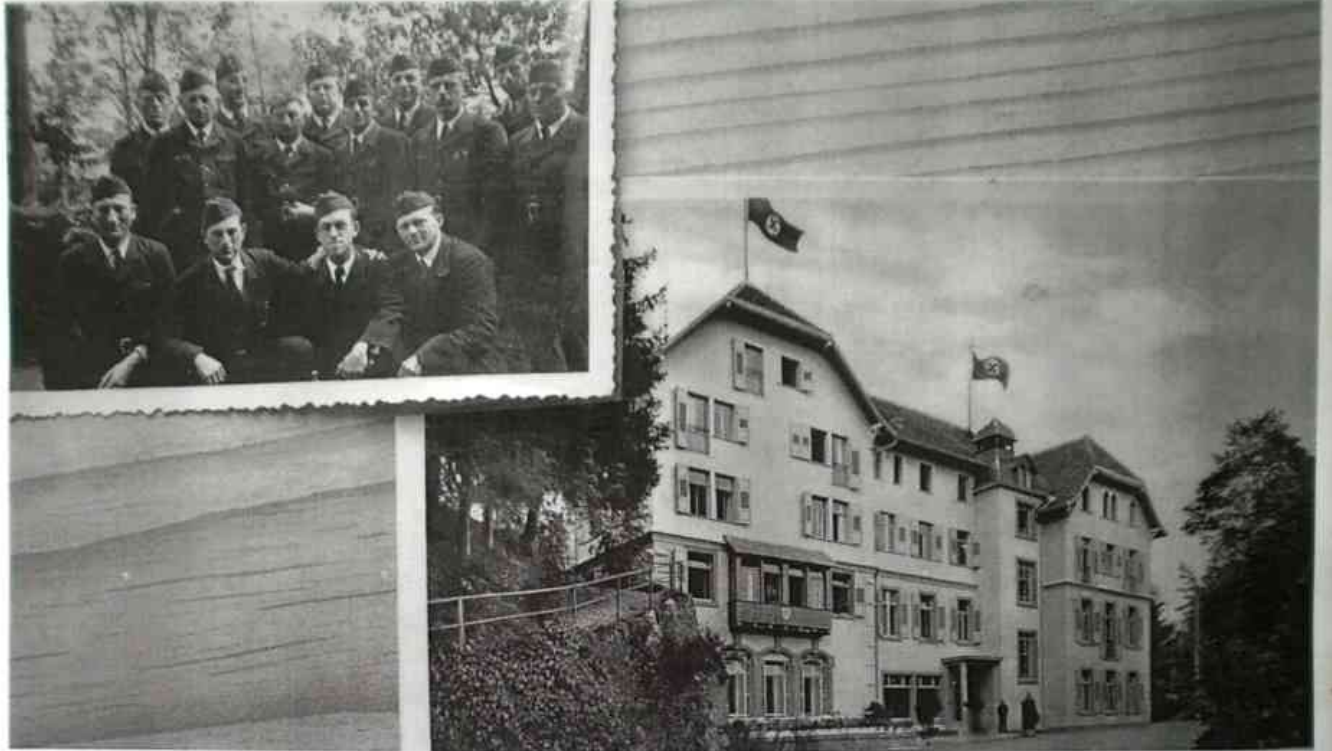
Cet emploi exige un jugement sur votre personne. Lorsque l'on sait que vous avez déserté l'armée allemande en 1917 pour devenir soldat français en février 1918, je vous demande ce jour de prendre une position.
La réponse est à m'envoyer personnellement.

L'inspecteur :

Signé illisible

Etienne FERRY, ici avec treize autres fonctionnaires alsaciens en stage obligatoire à Hornberg (Allemagne).

(Archives de Pierre FERRY).



Tous les fonctionnaires alsaciens ont été astreints dès 1941 à effectuer un stage obligatoire à Hornberg en Forêt Noire et revêtus d'un uniforme devaient participer à une formation poussée qui devait les amener, revenus en Alsace, à être les porte-paroles de la condition nazie.

« Tous les fonctionnaires alsaciens ont été astreints dès 1941 à effectuer un stage obligatoire à Hornberg en Forêt Noire et revêtus d'un uniforme, devaient participer à une formation poussée qui devait les amener, revenus en Alsace, à être les porte-paroles de la condition nazie. »

Des milliers de fonctionnaires furent expédiés dans les deux écoles pour fonctionnaires du « Gauamt », à Carpach dans le Haut Rhin et à Hornberg en Forêt Noire, pour y recevoir au cours de périodes de 12 jours, une formation idéologique. (Saisons d'Alsace n° 68 p 22).

Etienne FERRY, qui refuse d'apporter son adhésion à tout moment et sans réserve au national-socialisme et au peuple allemand, sera révoqué de son emploi de garde forestier, sur ordre du chef de la sécurité civile en Alsace.

Documents administratifs suivis de leur traduction :

Der Chef der Holzverwaltung
im Elsass
Forst- und Wirtschaftsabteilung

Straßburg, den 1. Oktober 1942

Nr. Wi/P

Forstwart Stefan FERRY,
hier:
Entlassung aus dem Dienstverhältnis

Lage: 1 Urkunde -

Da Sie nicht die Gewähr dafür bieten, dass Sie sich je
derzeit rückhaltlos zum deutschen Volkstum und zum nationalsozia-
listischen Staat bekennen und die Ihnen daraus entstehenden Pflich-
ten erfüllen, sehe ich mich veranlasst, Sie gem. § 1 der Verordnung
über die rechtliche Stellung der öffentlich-rechtlichen Bediensteten
im Elsass vom 8. Januar 1942 (VOBl. S. 24) mit sofortiger Wirkung unter
Bewilligung der Hälfte der erdienten Versorgungsbezüge aus Ihrem Di-
enstverhältnis zu entlassen. Urkunde hierüber ist angeschlossen.

Die Ihnen mit Erlass vom 11.1.1941 zugelegte Dienstbe-
zeichnung dürfen Sie künftig nicht mehr führen. Ebenso sind Sie zum
Tragen der Dienstkleidung nicht mehr berechtigt.

Eine Nachprüfung dieser Entscheidung durch die ordent-
lichen Gerichte oder durch die Verwaltungsgerichte ist nach § 5 der
obenangeführten Verordnung ausgeschlossen.

W. Müller

An Herrn
Forstwart Stefan F E R R Y
durch das Forstamt Lützelhausen
in Schirmeck

Traduction :

Le chef de la sécurité civile
en Alsace

Strasbourg le 1.octobre 1943

Garde forestier Etienne FERRY

Licenciement de l'état de service

... (illisible) et section économique

Numéro Wi/P

Position + 1 Document

Dans la mesure où vous n'apportez pas votre adhésion à tout moment et sans réserve au peuple allemand et au national-socialisme et ainsi ne remplissez pas vos obligations, je me vois obligé de vous licencier avec effet immédiat conformément au paragraphe 1 de l'ordonnance sur l'emploi des agents de la fonction publique en Alsace du 8 janvier 1942(VOBL.S.24) avec octroi de la moitié des droits à la rente. Le document officiel est en pièce jointe.

Vous ne devez plus utiliser à l'avenir votre titre de service acquis le 11 .1.1941.De même vous n'avez plus le droit de porter l'uniforme.

Une révision de cette décision auprès de la cour d'appel classique ou administrative n'est pas possible (cf. paragraphe 5....)

A Monsieur

Garde forestier Etienne FERRY

Inspection des Forêts Lützelhouse

Schirmeck

Ich enthebe gem. § 1 der Verordnung über die
rechtliche Stellung der öffentlich-rechtlichen Bediensteten
im Elsass vom 8.1.1942 (VOBl.S.24)

den Forstwart Stefan F E R R Y
ohne Dienstbezüge vom Dienst.

Der Genannte erhält vom 1. November 1943 an Versorgung
nach Massgabe der Verordnung über die Versorgung der öffent-
lich-rechtlichen Bediensteten (Neuversorgungsberechtigte) und
der verheirateten weiblichen Bediensteten im Elsass vom 14.4.43
(VOBl. S. 78) in Höhe von 50 v.H. der erdienten Versorgungs-
bezüge.

Straßburg, den 1. Oktober 1943.

Für den Chef der Zivilverwaltung im Elsass,
Der Leiter der Finanz-und Wirtschaftsabteilung.



Traduction :

Je relève de ses fonctions selon le paragraphe 1 de l'ordonnance sur l'emploi des agents de la fonction publique en Alsace du 8.1.1942(VOBL.S.24), le garde forestier Etienne FERRY sans émoluments. Le ci-nommé reçoit à partir du 1 novembre 1943 une rente conformément aux dispositions sur la rente des agents de la fonction publique (nouveaux droits à la rente) et des agents féminins mariés de la fonction publique en Alsace du 14.4. 43(VOBL.S.78) à hauteur de 50% des droits à la rente acquis.

Strasbourg le 1 .Octobre 1943. Pour le chef de l'administration civile en Alsace
Le Directeur du Département des finances et économies.

Jean FERRY vient d'avoir 18 ans. Comme chaque jeune Alsacien et Mosellan, il est astreint au [Reicharbeitsdienst](#) (le R.A.D : Service du travail du Reich, marqué d'une discipline toute militaire avec exercices de préparation militaire).

REICHARBEITSDIENST du : 23.06.1943 au 25.09.1943



PAPA



PAPA, et Pierre CHARLIER



PAPA, BIERSONN et Pierre CHARLIER

Jean ne peut plus supporter cet asservissement.

Il l'a expliqué à son frère, Pierre, venu l'attendre à la descente du train le 25 septembre 1943 :

« [Hors de question que je me batte à leurs côtés !](#) »

A peine étaient ils rentrés à la maison que leur père, qui revient de l'inspection, leur apprend qu'il craint fort d'être révoqué pour ses sentiments français et sa résistance contre le nazisme. La notification de licenciement arrivera en effet quelques jours plus tard.

Pour soustraire Jean à l'incorporation dans la Wehrmacht, et pour éviter la déportation de la famille entière, il n'y a qu'une solution pour la famille FERRY : s'enfuir d'Alsace tous ensemble.

Attestation du Maire de Wisches, 17 mai 1945. (Archives privées)

Commune de WISCHES
Arrondissement de NOLAN
Département du Bas-Rhin

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Maire de la Commune de Wisches,
certifie par la présente que le garde Forestier Etienne Ferry
domicilié à Hersbach, Commune de Wisches, a été révoqué
de sa place de garde forestier par les autorités allemandes
pendant l'occupation pour ses sentiments français et sa ré-
sistance contre le nazisme .

Ayant été continuellement traqué et pour éviter son
internement au camp, il a dû s'enfuir clandestinement
dans la nuit du 19 au 20 Octobre 1943 avec sa femme et ses
enfants

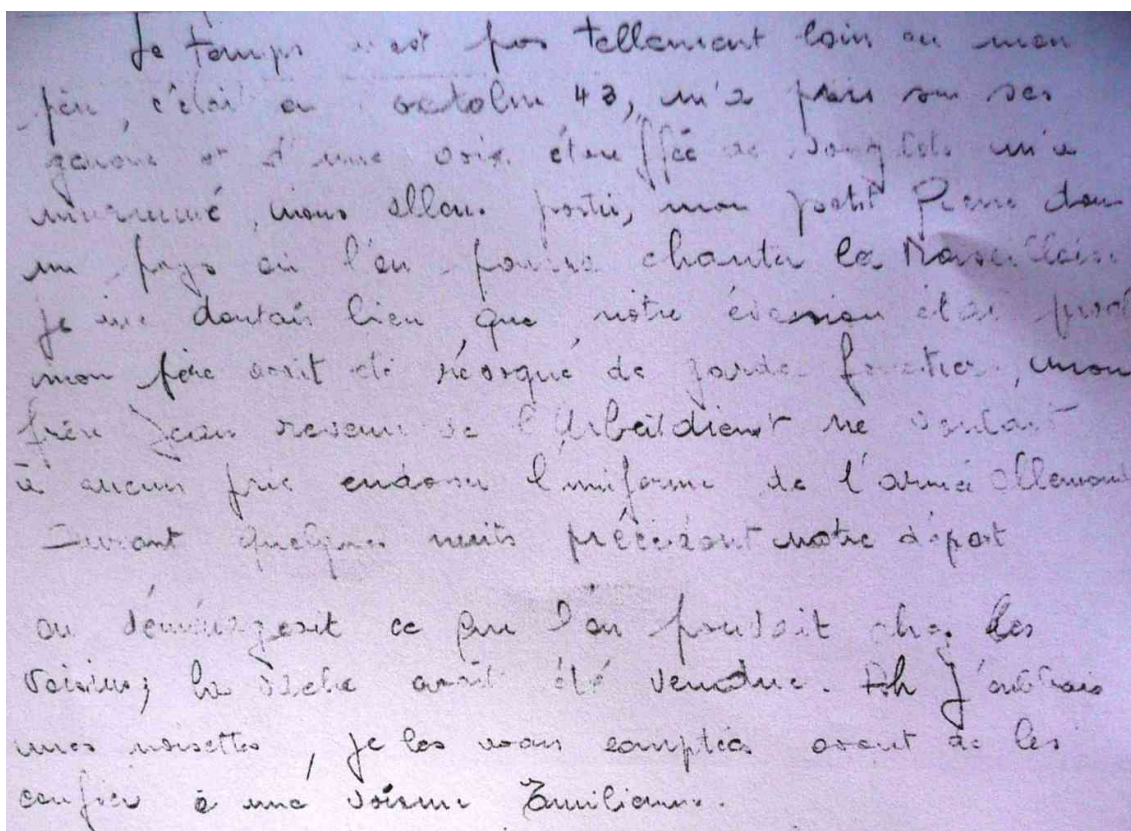
Ferry Jean, né le 7 Mars 1925
Ferry Pierre né le 8 Octobre 1930,
et surtout encore pour éviter l'incorporation de son fils
Jean dans la Wehrmacht , en foi de quoi je lui délivre le
présent certificat .

Wisches, le 17 Mai 1945 .

Le Maire
de la Commune de
Wisches.



Pierre parle des préparatifs de l'évasion. (Extrait du cahier souvenir de Pierre FERRY écrit en 1947). La transcription suit.



Le temps n'est pas tellement loin où mon père, c'était en octobre 43, m'a pris sur ses genoux et d'une voix étouffée de sanglots m'a murmuré, nous allons partir, mon petit Pierre dans un pays où l'on pourra chanter la Marseillaise. Je me doutais bien que notre évasion était proche. Mon père avait été révoqué de son emploi de garde forestier, mon frère Jean revenu de l'Arbeitsdienst ne voulait à aucun prix endosser l'uniforme de l'armée allemande. Durant quelques nuits précédant notre départ on déménageait ce que l'on pouvait chez les voisins; la vache avait été vendue. Ah j'oubliais mes noisettes, je les avais comptées avant de les confier à ma voisine Émilienne.

Le temps n'est pas tellement loin où mon père (c'était en octobre 1943) m'a pris sur ses genoux et d'une voix étouffée de sanglots m'a murmuré : « nous allons partir, mon petit Pierre, au Pays où l'on pourra chanter la Marseillaise ».

Je me doutais bien que notre évasion était proche. Mon père avait été révoqué de son emploi de garde forestier, mon frère Jean revenu de l'Arbeitsdienst, ne voulait à aucun prix endosser l'uniforme de l'armée allemande.

Durant quelques nuits précédant notre départ on déménageait ce que l'on pouvait chez les voisins, la vache avait été vendue. Ah j'oubliais mes noisettes : je les avais comptées avant de les confier à ma voisine Émilienne.

Etienne FERRY, s'est ouvert du projet d'évasion de la famille entière à son frère Michel FERRY, de la Claquette (passeur et membre également du réseau MARTIAL) qui deviendra d'ailleurs Commandant en Second du Corps Franc de la vallée de la Bruche.

Ils ont décidé de mettre dans la confidence, Emilienne LONGHY et sa nièce, Paule KOHLER, amies de la famille, qui habitaient une maison voisine, sachant qu'elles étaient apparentées à Roger GERARD alias Roger GENET et que ce dernier, passeur et agent de liaison du groupe de résistance « Libération Nord » dans les Vosges, effectuait souvent des missions au-delà de la frontière et venait de ce fait leur rendre visite plusieurs fois par mois. La famille FERRY le connaissait personnellement, tout comme elle connaissait Louis SCHMIEDER dit P'TIT LOUIS) (*).

Grand père désirait les mettre au courant du projet d'évasion de la famille entière et du souhait de son fils et de lui-même, de rejoindre au plus vite la résistance vosgienne.

Emilienne LONGHY a organisé une réunion chez elle entre Roger GERARD, Michel et Etienne FERRY dans le but de planifier certains détails de l'évasion, de l'accueil à l'arrivée à Moussey, de la recherche d'un logement dans les Vosges, d'un travail pour Etienne et Jean. Michel FERRY se chargeait du passage de la frontière. Roger Gérard et Michel FERRY se proposaient de présenter Etienne et Jean, dès leur arrivée dans les Vosges, à certains chefs de la résistance vosgienne et forestière avec qui l'un ou l'autre était en relation, Roger GERARD se chargeait de faire intervenir ses relations afin de trouver au plus vite une maison à louer.

Il avait été aussi convenu que la finalisation des faux papiers nécessaires pour vivre dans la clandestinité s'effectuerait à la gendarmerie de Moussey et que la famille FERRY porterait alors le nom LEFRANC. (Nom choisi par grand-père parce qu'il s'était déjà fait appeler ainsi en 1917).

Etienne FERRY, son épouse Claire et ses fils (Jean 18 ans et Pierre 13 ans) se joindront aux personnes prévues pour l'évasion projetée la nuit du 20 au 21 octobre 1943.

Claire et Pierre voyageront en train depuis la gare de Russ-Hersbach, jusqu'à Rothau, puis iront à pied, comme ils avaient l'habitude de le faire chaque semaine, jusque chez Victor et Céline FERRY, parents d'Etienne, à La Claquette.

Pendant ce temps là, Etienne, Jean et Michel FERRY chargent les trois valises de vêtements et de provisions dans la camionnette du boucher ACKERMANN de Rothau, lui-même accompagné d'Ernest DORNSTETTER, chargé de tuer et débiter le cochon de la maison.

Cette camionnette était censée effectuer un voyage d'essai après une réparation effectuée par Michel FERRY qui était mécanicien et garagiste.

Elle transporte donc Etienne, Jean et les trois valises chez Victor et Céline FERRY, maison que Pierre, Claire, Jean et Etienne quitteront dans la nuit, à pied, pour se joindre, aux environs du cimetière anabaptiste de Salm, à quinze autres personnes désireuses de fuir l'oppression nazie.

(*) Roger GERARD, Louis SCHMIEDER ainsi que René MEYER (futur capitaine MARC) allaient devenir dans les Vosges, dès cette fin octobre 1943, les chevilles ouvrières de ce qui deviendra plus tard, le GMA Vosges (Groupe Mobile Alsace-Vosges).

Dernière photo avant l'évasion, devant la maison forestière de Hersbach, le 18 octobre 1943.



De gauche à droite : Jean, Claire, Etienne et Pierre FERRY.

« Evasion vers la Liberté » décrite par Pierre FERRY en 1947.
(Transcription dactylographiée de ce manuscrit à la suite).

Écrit le Vendredi 18.02.47 (A)
Evasion vers la Liberté
C'est la guerre en 1943, l'Allemagne
seigneurie maître par l'Alsace, mais des Français
n'ont pu se libérer par la force de leur
ennemis, aussi se sentent-ils vers la France
leur Patrie.
Des centaines d'Alsaciens quittent leur
foyer, leur terre au ils sont nés, au ils ont
été français, pour aller en France.
C'est au cours de ces évasions que l'on
découvre le monde, l'effort et la solidarité
et le fait d'être l'immense fraternité de la parole
des grandes nuits. Dans le bleu sombre se
peignent des étoiles d'étoiles étincelantes.
Plus bas vers l'horizon l'étoile de la nuit jette
ses pâles reflets sur la terre. Tout est silence
la bande de fugitifs chemine par un
chemin rocailleux qui de nuit devient un
sentier presque invisible dans l'ombre
de la nuit. Le mont se découvre une brise
légère rafraîchit les visages fêlés. Chacun
pense à sa maison qu'il abandonne, mais
il se résigne avec courage en pensant qu'il
a tout perdu. C'est la liberté. Que nous
réservent l'avenir? en réalité il n'apparaît pas
brillant, mais tout inattendu se sent

②) pas craindre qu'on les abandonnera dans le malheur
dans la Solée par de lumière. Seul le camp de
Strundhof est la même hauteur que nous apparaît
comme un ~~minut~~ présage qui donne un peu froid.
C'est l'hiver, les feuilles tourbillonnent et tombent.
Le soleil a depuis longtemps déjà mouillé les
pieds. L'ascension est pénible, tous sont essouffés.
Le cœur coule sur nos épaules. Des charges énormes
coulent les dos les plus robustes.

Maintenant toute brève et cernée, une atmosphère
lourde d'orage nous prend à la gorge. De gros
nuages se rassemblent au dessus de nos têtes.
Tout est noir, la lune s'est voilée. Le forgeron
doit allumer sa lampe pour retrouver le chemin
qui s'enfoncé dans le plus profond de la forêt.
Involontairement nous frissonnons en nous sentant
être dans l'inconnu. Pas une parole n'est échangée.
Les forgerons sont désemparés, tous sont étouffés par
le même angoisse. Mais il faut avancer. Le
vent jusqu'alors quasi inexistante se met à
mugir, il siffle, hurle en passant au travers ^{des}
fonds obscurs. De loin en loin un crépitemment
muet se fait entendre, c'est une grande voix
un de ces geants abattus par la tempête. Et le cœur
le plus se met à trembler. La nuit s'est faite plus
noire, la longue file de fugitifs doit se tenir
serres pour ne pas se perdre de vue. Nous sommes
través de froid, les vêtements sont tous percés, le che-
min se change en torrent de boue. Nous sommes

(3) Extremes, la terre semble se dérober sous nos pieds. Ayant perdu tout ce que nous possédions, le peu d'être pris à chaque instant, abattus par la nature en furie, ces humains qui péniblement progressent vers la liberté semblent être issus d'une autre monde. Le guide s'empresse auprès des plus malheureux et les encourage. Les mains épuisées aident leurs voisins d'infortune; mais la force humaine nous trahit, il faut s'arrêter souvent, le contenu des valises se déverse. A la lueur des éclairs on peut s'obscurcir: les visages ruisselant de pluie sont blêmes. Encore un instant et la nature va triompher, tout craque autour de nous. Il faut pousser la frontière à six heures un suprême effort est nécessaire. La liberté, liberté tant convoitée s'offre de main, redonne les énergies et cinq cent mètres sont franchis. Mais cet effort paraît être le dernier. Puisant avant l'égalité la fatigue se fait sentir plus et plus. Un homme tombe, il est âgé déjà, une jeune femme, pour moi qui n'en ai que treize ans. "laissez moi ici partir je ne puis vous suivre". "Si je tombe entre leurs mains je suis du mort", nous ne pouvons nous résoudre à l'abandonner, son épouse et un garçon sont penchés, en larmes sur le corps prostré du mari, du père. Le porteur prend la situation

(4) en main, on lui fait boire un remontant, on l'allège de la charge qu'il portait, on l'aide à se relever et presque le portant la colonne poursuit son lent cheminement.

D'immenses blocs de pierre nous donnent l'impression d'énormes géants prêts à fondre sur nous. Le pluie e c'est mais le froid nous prend maintenant.

C'est le moment critique à deux cent mètres de la frontière, on fait une halte pour se reposer. Dans le brouillard un aboiement de chien donne le fond d'une vallée nous fait frissonner. La marche reprend aussi exténuée aussi rude qu'auparavant. Les fugitifs, véritables loques humaines marchent par une pensée attendue la France.

A quelques pas de la frontière le passage se découvre, le chemin est libre; les dix-neuf personnes qui constituent notre groupe de fugitifs sont éplastrées sur le sol, nos chiens battent à se rompre, la route est libre. Pour être en France il s'agit, en plusieurs lieux de franchir une vingtaine de mètres, distants bien vite franchie.

Nous foulons la terre promise; on s'embrasse en pleurs; chacun voudrait crier ou bonjour mais nous sommes trop près de la frontière. Nous franchissons encore deux kilomètres beaucoup plus allègrement soulagés du

(5) prout qui nous apprenait- jusqu'elles :
nos de danger ou d'anxiété ou même un grand
feu, on se sèche.

Le jour se lève ; sous le fond de
la colline on aperçoit les toits rouges de
quelques fermes. C'est la France - c'est Moussey.
Le chant assourdi d'un coq semble
nous annoncer que notre but est atteint.
Notre France, notre Patrie nous accueille
à sa manière.

Scène vécue par une famille
d'Alsace (Hersbach) évadée en octobre 1943
en portant de la cloquette à deux heures
du matin pour attendre Moussey au
moment où regagnaient les deux camps
de midi.

La Famille de Hersbach
M. et M^{me} Ferry, Skisme - La Femme et son
deux Enfants - Jean et Pierre de par son Michel Ferry
son frère - avec son Pierre Ferry

EVASION VERS LA LIBERTE. (Transcription du récit de Pierre FERRY écrit en 1947).

« C'est la guerre, en 1943, l'Allemand règne en maître en l'Alsace, mais des Français ne veulent pas plier le genou devant leurs ennemis, aussi se sauvent ils vers la France, leur Patrie. Des centaines d'Alsaciens quittent leur foyer, leur terre où ils sont nés, où ils ont grandi.

C'est au cours de ces évasions que l'on peut le mieux apprécier l'effort et la solidarité. Il fait nuit. L'immensité céleste a la parure des grandes nuits. Dans le bleu sombre se piquent des myriades d'étoiles étincelantes. Plus bas, vers l'horizon, l'astre de la nuit jette ses pâles reflets sur la terre. Tout est silence. La bande de fugitifs chemine sur un chemin rocailleux qui devient bientôt un sentier presque invisible dans la pénombre de la nuit. La montée s'accroît, une brise légère rafraîchit les visages fiévreux. Chacun pense à sa maison qu'il abandonne, mais il se résigne avec courage en pensant qu'au bout du tunnel, c'est la liberté. Que nous réserve l'avenir ? En réalité, il n'apparaît pas brillant mais tous intérieurement ne veulent pas croire qu'on les abandonnera dans le malheur.

Dans la vallée, pas de lumière. Seul le camp du Struthof, à la même hauteur que nous, apparaît comme un sinistre présage qui donne un peu froid. C'est l'automne, les feuilles tourbillonnent et tombent, la rosée a depuis longtemps déjà mouillé les pieds. L'ascension est pénible, tous sont essouffés. La sueur coule sur nos visages. Des charges énormes courbent les dos des plus robustes. Maintenant toute brise a cessé, une atmosphère lourde d'orage nous prend à la gorge. De gros nuages se rassemblent au dessus de nos têtes; tout est noir, la lune s'est voilée. Le passeur doit allumer sa lampe pour retrouver le chemin qui s'enfonce dans le plus profond de la forêt.

Involontairement, nous frissonnons en nous aventurant dans l'inconnu. Pas une parole n'est échangée, les gorges sont desséchées, tous sont étreints par la même angoisse. Mais il faut avancer. Le vent jusqu'alors quasi inexistant se met à mugir, il siffle, hurle en passant à travers des grands arbres. De loin en loin un craquement sinistre se fait entendre; c'est une grande branche voir un de ces géants abattus par la tempête. Et le comble, la pluie se met à tomber. La nuit s'est faite plus noire, la longue file de fugitifs doit se tenir serrée pour ne pas se perdre de vue. Nous sommes transis de froid, les vêtements sont transpercés, le chemin se change en torrent de boue. Nous sommes exténués, la terre semble se dérober sous nos pieds. Ayant perdu tout ce que nous possédions, la peur d'être pris à chaque instant, abattus par la nature en furie, ces humains qui péniblement progressent vers la liberté semblent être issus d'un autre monde. Le guide s'empresse auprès des plus malheureux et les encourage. Les moins éprouvés aident leurs voisins d'infortune; mais la force humaine nous trahit, il faut s'arrêter souvent, le contenu des valises se déverse.

A la lueur des éclairs on peut s'observer : les visages ruisselant de pluie sont blêmes. Encore un instant et la nature va triompher, tout craque autour de nous. Il faut passer la frontière à six heures, un suprême effort est nécessaire. La liberté, la liberté tant convoitée à portée de mains, réveille les énergies et cent mètres sont franchis, mais cet effort paraît être le dernier sursaut avant l'agonie. La fatigue se fait sentir plus âpre, plus tenace. Un homme tombe, il est âgé déjà, vieux même, pour moi qui n'ai que treize ans.

« Laissez moi ici, partez, je ne puis vous suivre, si je tombe entre leurs mains je serai du moins mort ».

Nous ne pouvons nous résoudre à l'abandonner, son épouse et un garçon sont penchés, en larmes, sur le corps prostré du mari, du père. Le passeur prend la situation en main : on lui fait boire un remontant, on l'allège de la charge qu'il portait, on l'aide à se relever et le portant presque, la colonne poursuit son lent cheminement.

D'immenses blocs de pierre nous donnent l'impression d'énormes géants prêts à fondre sur nous. La pluie a cessé mais le froid nous prend maintenant.

C'est le moment critique: à deux cent mètres de la frontière. On fait une halte pour se regrouper. Dans le lointain un aboiement de chien dans le fond d'une vallée nous fait frissonner. La marche reprend aussi exténuante, aussi rude qu'auparavant. Les fugitifs, véritables loques humaines, marchent, poussés par la pensée: atteindre la France.

A quelques pas de la frontière, le passeur va observer si le chemin est libre; les dix neuf personnes qui constituent notre groupe de fugitifs sont aplatis sur le sol, nos cœurs battent à se rompre. La route est libre. Pour être en France, il s'agit, en plusieurs bonds, de franchir une vingtaine de mètres, distance bien vite franchie.

Nous foulons la terre promise : on s'embrasse, on pleure, chacun voudrait crier son bonheur, mais nous sommes trop près de la frontière.

Nous franchissons encore deux kilomètres beaucoup plus allègrement, soulagés du poids qui nous oppressait jusqu'alors. Hors de danger, on s'arrête, on allume un grand feu, on se sèche. Le jour se lève. Dans le fond de la vallée, on aperçoit les toits rouges de quelques fermes. C'est la France ! C'est Moussey !

Le chant assourdi d'un coq semble nous confirmer que notre but est atteint.

Notre France, notre Patrie nous accueille à sa manière ».

Scène vécue par une famille d'Alsace (Hersbach), évadée en octobre 1943, en partant de la Claquette à deux heures du matin pour atteindre Moussey au moment où s'égrenait les douze coups de midi.

La famille de Hersbach : Monsieur FERRY Etienne, sa femme et ses deux enfants Jean et Pierre.

Le passeur Michel FERRY, frère d'Etienne FERRY (qui signe).

Ecrit par Pierre FERRY en 1947.

Le groupe est donc arrivé en vue du village de MOUSSEY, à 400 mètres d'une grande maison en contrebas. Un vaste espace de prés et de buissons les séparait encore de cette maison.

Michel FERRY expliqua au groupe d'évadés, le déroulement de cette opération délicate. Il allait se diriger discrètement jusqu'à cette grande maison de plusieurs appartements et entrer dans celui d'une famille amie au premier étage.

Mme EDELBLOUTE fera alors un signal avec un drap blanc pendu à la fenêtre. Dès que le drap apparaîtra, deux personnes devront descendre discrètement et entrer dans cette maison, les autres pendant ce temps là, devant rester cachés dans les buissons. Etienne FERRY observait la fenêtre en attente du signal indiquant la voie libre pour les deux ou trois suivants. Les autres fugitifs attendant l'ordre de descendre à leur tour.

Les 19 fugitifs, enfin arrivés chez Joseph et Jeanne EDELBLOUTE, ont dégusté, pour se restaurer et se réchauffer, une bonne soupe de légumes.

Le groupe, trop important pour rester dans le petit appartement, fut scindé en deux. Les personnes n'ayant pas de photos d'identité ont été confiées aux bons soins d'Armand EDELBLOUTE, un enfant de la maison. (Son témoignage se trouve en pages suivantes).

Après avoir été accueillis et réconfortés, par Joseph et Jeanne EDELBLOUTE, le temps du repas chaud et du séchage des vêtements, Etienne et Jean FERRY, ainsi que deux autres évadés, qui s'étaient eux aussi munis de leur photo d'identité, guidés par Michel FERRY, sont descendus à la gendarmerie de Moussey où ils étaient attendus par des membres du groupe de résistance « Libération Nord ».

Le brigadier de gendarmerie Marcel DEMALINE et ses adjoints, Michel FERRY et Roger GERARD, ont finalisé toutes les fausses cartes nécessaires pour vivre (au nom LEFRANC pour les FERRY, comme le souhaitait grand-père).

Claire, Pierre, deux dames et leurs enfants, s'étaient dirigés directement au 24 rue de la Basse, pour un hébergement chez Joséphine BLAISON, personne que connaissaient bien Etienne et Claire FERRY puisqu'elle était originaire du même village alsacien qu'eux.

Etienne et Jean les ont rejoints bien plus tard, au retour d'un rassemblement où assistaient de nombreux résistants dont les gendarmes de Moussey et des membres du groupe de résistance Libération Nord département Vosges (*).

Je n'ai malheureusement pas de précisions à ce sujet si ce n'est que Roger GERARD les a fait entrer dans ce groupe dont il était agent de liaison et qu'il avait donné à grand père des cartes et des tickets d'alimentation.

(*) Le responsable de ce groupe de Résistance Libération Nord Vosges était alors Monsieur Louis DUPRE d'Epinal.

Témoignage d'Armand EDELBLOUTE.

« Alors il faut leur faire faire les fausses cartes d'identité.

Mon boulot à 11 ans, c'était de les faire passer par un chemin détourné jusque chez le photographe, Maurice VINCENT, à l'extrémité du village, à près de deux kilomètres, qui faisait les photos et je les ramenaient après à la maison par le même chemin. Une fois, il y avait une sentinelle allemande qui était sur le chemin près du canal. Et avec mon lance pierre, je tirais des cailloux dans les branches pour les avertir du danger de la sentinelle afin que les évadés puissent se cacher! Et ils attendaient mon signal pour reprendre le chemin de retour.

Ma mission était aussi de rechercher les photos chez le photographe à l'heure convenue puis j'allais les emmener au secrétaire de mairie Monsieur Aimé BLAISON qui habitait en bas de chez moi, ou à la mairie où d'un signe, il me dirigeait dans une pièce à part du secrétariat où je lui remettais discrètement les photos et il me donnait l'heure pour venir retirer les cartes d'identité des évadés. Je revenais donc à l'heure convenue, et par le même procédé, il me remettait les cartes remplies dans la même pièce isolée. Je les cachais dans ma chemise, bloquées contre ma ceinture de pantalon.

Il fallait être prudent, ne pas avoir les documents en main et au vu des Allemands qui circulaient dans Moussey.

Je rentrais prudemment à la maison et remettais les cartes à ma mère qui les cachait en attendant le retour de mon père. Il les contrôlait avant de les distribuer à chaque personne.

Mais le cartonnage étant trop récent, il était nécessaire de les vieillir pour ne pas éveiller la méfiance des Allemands en cas de contrôle d'identité. Nous appliquions différents procédés comme : piétiner le carton sous un lino ou le frotter contre

le tuyau de fourneau pour effectuer une cassure du carton et lui donner un vieillissement.

Mon boulot c'était aussi de conduire des évadés à la gare de Moussey.

Je les faisais arrêter avant les voies, ils se cachaient dans le petit bois de bordure. Je traversais seul les deux voies (c'était une petite gare), j'allais prévenir le chef de gare, ADENOT en lui annonçant le nombre de personnes à évacuer, (10 colis, 12 colis..). Je faisais signe quand la voie était libre pour qu'ils entrent précipitamment dans la gare où Monsieur ADENOT était chargé de les faire évacuer par le train selon la filière établie.

Mon père aussi procédait à l'évacuation des évadés à l'aide du camion de chez LAEDRICH,

seul ou accompagné de Henri POIRSON. Ils étaient chauffeurs routiers, employés par les établissements LAEDRICH et ils dirigeaient les gens hors de Moussey jusqu'à une gare plus loin: (Etival, Raon L'Etape, Epinal ..). L'évacuation se faisait alors au moyen d'un camion des établissements LAEDRICH, avec l'accord bien entendu, du Directeur Monsieur Jules PY qui était un as du génie français, il n'est pas revenu de déportation.

Les trajets d'évacuation étaient très risqués. Des contrôles par les Allemands en cours de trajet étaient fréquents. Il fallait avoir du sang froid et beaucoup d'astuces pour cacher les évadés parmi la cargaison du camion.

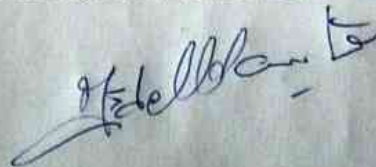
**Quelques VARIANTES sur la façon de faire passer
la frontière aux évadés de SALM (Alsace) à
MOUSSEY (Vosges).**

Selon la possibilité du moment, Michel FERRY faisait passer la frontière souvent seul ou rarement accompagné d'un passeur occasionnel, jusqu'à l'orée de la forêt à Moussey. Après s'être assuré que les évadés étaient bien dissimulés dans les fourrés, il venait prévenir mes parents de leur arrivée. C'est accompagné de mon père qu'ils allaient les chercher à l'orée de la forêt pour les mettre à l'abri dans notre maison en s'assurant que ma mère ou moi ait signalé la possibilité du retour grâce au drap blanc mis à la fenêtre.

Souvent aussi, mon père se chargeait du rapatriement des évadés en allant les chercher lui-même au point de départ dans le petit café tenu par Madame MARCHAL à Salm. Madame MARCHAL lui donnant de précieux renseignements sur l'horaire et le lieu de passage souvent changeant des sentinelles allemandes qui patrouillaient dans la montagne. Les Allemands parlaient entr'eux sans méfiance devant Madame Marchal lorsqu'ils venaient s'abreuver dans le café en parlant de leur emploi du temps.

Mon père était ainsi assuré d'un meilleur retour à Moussey avec les évadés. Il effectuait l'aller-retour en 8 ou 10 heures et reprenait son travail sans retard aux établissements LAEDERICH ».

(Extrait du témoignage d'Armand EDELBOUÏTE, Moussey
le 25 octobre 2010).



Attestation de Roger GERARD (Archives familiales).

Attestation

Je soussigné Gérard Roger, Croix de guerre,
Médaille de la Résistance, agent de liaison du groupe
de "Résistance : Libération Nord", et par la suite du
G.M.A. Vosges, certifie sur l'honneur,
avoir contacté, le 23 octobre 1943, Monsieur
Jean Ferry, ainsi que sa famille, après leur évacuation
de Heribach (Bas-Rhin).

A ce moment-là, j'étais en liaison avec
Monsieur Dupré d'Épinal, qui était le responsable
du Groupe "Libération Nord" pour la région d'Épinal,
car j'ai habité dans les Vosges jusqu'en 1946 : pendant
la guerre j'habitais à Celles-sur-Plaine.

Je suis resté en relation constante avec
M^r Jean Ferry et son frère, alors que j'étais chargé
par l'État Major du G.M.A. Vosges de former des
groupes de résistance dans la région. J'avais chargé
M^r Jean Ferry (dans la résistance son pseudo était
Séfranc) ainsi que son frère Étienne Ferry de la
récupération des armes en vue de la formation des
premiers groupes. Ils s'étaient réfugiés aux Rouges
Eaux de Catintruse dans une ferme appartenant
à M^{me} V^{ie} Matton, car ils s'étaient soustraits d'Allemagne
pour désertor l'armée allemande.

Or le 17 mai 1944, en allant faire une
liaison à Taintrux, j'ai appris que Jean Ferry

et son frère avaient été arrêtés la veille,
donc le 16 mai 1944, au matin, par la Gestapo
et la Feldgendarmérie de Saint-Dié. Tous les
armes qu'ils détenaient ont été prises par les
Allemands.

Je certifie donc que Monsieur Jean Ferry a
eu un rôle actif dans la résistance.

Fait à Urmatt, le 19 octobre 1953
Certifié sincère et véritable.

Handwritten signature

Le groupe d'évadés est resté 2 ou 3 jours dans l'accueillante maison de Joséphine BLAISON et l'a quittée pour monter dans un camion bâché des Etablissements LAEDERICH, afin de sortir discrètement du village de Moussey et d'être conduit jusqu'à la gare d'Etival-Clairefontaine, à une quinzaine de kilomètres, où il allait être accueilli par le chef de gare, Henri LAMBERT, relais lui aussi de la filière d'évasion, qui dirigeait depuis sa gare, la phase suivante des opérations.

Certains évadés ont pris de suite le train en direction de Nancy.

Les trois valises de la famille LEFRANC empaquetées en trois colis ficelés, attendant avec d'autres dans le hangar de marchandises qu'un transporteur les prenne en charge.

La famille LEFRANC devait voyager par le train en direction de Saint-Dié et descendre au prochain arrêt « Saint Michel sur Meurthe », sans bagages encombrants, afin de pouvoir facilement continuer le périple à pied jusqu'à La Bourgonce tout en passant le plus inaperçue possible.

J'ai retrouvé le 14 10 2008, le chauffeur du camion des Etablissements LAEDERICH qui a effectué le transport des évadés ce jour là.

Il habite toujours à Moussey et s'appelle Henri POIRSON.

Extrait de son témoignage enregistré du 14 10 2008 :

« Né en octobre 1923, j'ai travaillé dès le 2 novembre 1938 chez LAEDERICH en temps qu'ouvrier agricole. Je suis rentré dans la ferme agricole parce que le 2 novembre 1938 c'était la première mobilisation et mon frère aîné est parti soldat et mon père a été à nouveau mobilisé, pourtant il avait fait la guerre de 14.

Il a été remobilisé et il était adjudant chef pour la gare de triage de Molsheim et moi qui avait quinze ans depuis fin octobre, on m'a dit : « maintenant c'est fini les études, il faut travailler ! »

J'étais donc devenu soutien de famille et je suis donc parti travailler comme beaucoup de copains de mon âge.

Ils ont travaillé au tissage, à la filature et pour moi, il n'y avait plus de place, alors on m'a envoyé à la ferme de chez LAEDRICH et à quinze ans, je travaillais dans les champs.

Les LAEDRICH avaient donc cette ferme bien personnelle, et à la déclaration de guerre, elle est devenue plus importante.

LAEDRICH a acheté davantage de vaches pour pouvoir fournir le lait aux crèches (*), de plus il avait créé une soupe populaire dans un bâtiment près de la mairie à Moussey.

Mais on n'avait pas assez de superficie pour faire la fenaison afin de nourrir les vaches qui donnaient le lait frais pour la crèche et la soupe populaire, alors on allait chercher beaucoup de marchandises dans la plaine.

On cherchait le ravitaillement pour la ferme mais aussi pour la crèche de chez LAEDERICH et on allait très loin dans la plaine. Avec Joseph EDELBLOUTE, on est allé jusque dans la Meuse et on ramenait des remorques de cheval à la ferme.

Et bien sûr on a passé des gens avec les camions de chez LAEDERICH ».

(*) Crèches accueillant les bébés et jeunes enfants des employé(e)s des établissements LAEDERICH.

Extrait du témoignage d'Henri POIRSON concernant le transport de ma famille, depuis la maison de Joséphine BLAISON de Moussey jusqu'à la gare d'Etival-Clairefontaine.

Transcription du témoignage enregistré d'

Henri POIRSON né le 31 10 1923 à Metz.
(Moussey le 14 10 2008).

Je vais raconter l'histoire qui m'est arrivée chez la Joséphine BLAISON .

Un soir, mon Directeur Général, Monsieur PY, (il était environ 17h30), il m'appelle en disant :

-« tu vas monter à la Basse chez le Léon BLAISON, et là il y a des personnes »,
(j'avais un camion qui était bien bâché),
-« et ces gens là, tu les amèneras à la gare de marchandises d'Etival ».

J'suis monté chez le Léon BLAISON .

Et là, j'ai vu des personnes: hommes, femmes et enfants. Ils étaient nombreux. Combien ? Je n'en sais rien .

Je les ai chargé là et je les ai emmené au hangar des marchandises à la gare d'Etival.

Et la date, exactement, je ne m'en souviens plus.

Alors là, moi j'ai pris ces personnes là, sans leur demander leur nom, ni rien du tout, juste une mission quoi !

Le camion était vide, alors Monsieur PY m'avait dit :

-« tu les emmènes »!

Alors bon, je les ai pris, je sais qu'il y avait des enfants, des femmes et des hommes : ce que j'ai su, c'était des familles qui partaient de la région de Schirmeck .

Alors je les ai emmené et l'inquiétude m'est arrivée quand j'ai atteint la barrière d'Etival.

A Etival, y avait le train de la vallée du Rabodeau qui traversait la route et y avait une barrière, y avait un passage à niveau et là les Allemands fermaient la moitié de la barrière sur la route et nous contrôlaient régulièrement et quand j'arrivais là, à la hauteur à quelques centaines de mètres, je me suis dit :

pourvu qu'ils ne soient pas là!

Et chance inouïe, il n'y avait personne.

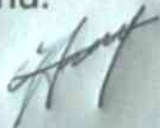
Alors j'ai été à la gare d'Etival.

J'ai reculé le camion contre le hangar qui existe toujours.

On a ouvert la porte.

Ils sont rentrés dans le hangar et moi je suis parti, sans commentaire, sans rien du tout.

C'était une mission comme une autre et c'était Monsieur PY qui m'avait appelé pour y aller, Monsieur PY, le Directeur Général de chez LAEDRICH ,qui a été déporté et qui n'est pas revenu.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'H. H. H.' or similar, located below the text.

La famille LEFRANC a voyagé sans encombre de la gare d'Etival, jusqu'à celle de Saint-Michel sur Meurthe et a effectué à pied le trajet de six kilomètres de la gare de St Michel à la ferme de Jules FERRY de La Bourgonce, (cousin d'Etienne).

C'est Robert TISSERAND (*1), entrepreneur à Saint-Michel sur Meurthe, un relais de la filière d'évasion, qui aurait transporté le lendemain, les trois colis, du hangar de marchandises de la gare d'Etival, jusqu'au domicile du destinataire indiqué sur les colis : Jules FERRY, exploitant agricole, La Bourgonce.

Les LEFRANC sont restés quelques jours chez les FERRY de La Bourgonce.

Pendant ce temps, Etienne dit Marcel LEFRANC et Jean ont rencontré l'inspecteur des Eaux et Forêts Louis FRANCOIS et son adjoint Jean-François PELET, l'inspecteur adjoint des Eaux et Forêts Jean BAUMANN, Jean PAYEUR de la scierie des Annailles et l'abbé FOLLIOT curé de Nompatelize.

Grand père a aussi rencontré Emile MANDRAY, secrétaire de mairie et instituteur à Nompatelize, qui lui avait été chaudement recommandé par une personne de la résistance, le disant susceptible d'aider le cas échéant et de préciser les identités des personnes soupçonnées de collaboration dont il convenait de se méfier.

Mais étonnamment, c'est vers la « Maison des Dernières Cartouches » appartenant à la belle-mère d'un collaborateur jugé en octobre 1946 et fusillé en janvier 1947, que la famille LEFRANC a été dirigée, s'acquittant d'ailleurs d'un loyer payé à prix d'or pour cette mesure sans confort.

Pierre LEFRANC âgé de treize ans fera son entrée dans la classe de Mr MANDRAY à l'école du village de Nompatelize le 6 novembre 1943 (date précise découverte sur un des documents scolaires conservés aux Archives de cette commune).

Etienne FERRY alias Marcel LEFRANC sera embauché le 5 novembre 1943, en qualité d'agent réceptionnaire scierie, Inspection de St Dié Sud par l'administration des Eaux et Forêts (Document ci-après).

Le contrat de travail fut signé à Epinal par l'Inspecteur adjoint Jean BAUMANN, qui était d'ailleurs dans la Résistance le responsable de la Cellule N.A.P (*2) des Eaux et Forêts.

Grand père travaillait sous la direction de l'Inspecteur Louis FRANCOIS dans sa fonction aux Eaux et Forêts et il effectuait également (tout comme mon papa et mes oncles déjà cités ainsi que Pierre MARCHAL brigadier forestier, mari de la 2^e sœur de maman en poste à Fraize) des missions au sein du groupe de résistance des forestiers dirigé par les Inspecteurs FRANCOIS et PELET.

(*1) Les frères de Robert TISSERAND ont également rendu des services à la filière d'évasion : Jean-Pierre TISSERAND de La Rochère à Vieux Moulins (dit ou Jean ou Pierre) et Georges TISSERAND de Saint-Michel sur Meurthe. (Selon le témoignage de Michel FERRY, passeur de la Claquette.)

(*2) NAP = noyautage des administrations publiques.

Contrat de travail d'Etienne FERRY alias Marcel LEFRANC
du 5 novembre 1943. (Archives de Pierre FERRY).

ADMINISTRATION DES
EAUX ET FORÊTS
9^e CONSERVATION
SERVICE DES EXPLOITATIONS
EN RÉGIE

CONTRAT
d'Employé Auxiliaire Temporaire

Entre :
Mr BAUMANN, Inspecteur Adjoint des Eaux et Forêts, Chef du Service
des Exploitations en Régie agissant au nom de Monsieur le Conser-
vateur d'une part,

et :
Mr *LEFRANC Marcel*
demeurant à *La Bougnue* d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1er - Mr *LEFRANC* est engagé au titre d'auxiliaire tem-
poraire de l'Administration Forestière,
en qualité de *Agent Forestier Titulaire* -
Inspection de *Saint-Denis*

Article 2 - Il s'engage à se conformer à l'Instruction sur le person-
nel auxiliaire, en vigueur dans la Conservation, dont il déclare avoir
pris connaissance.

Article 3 - Il recevra un salaire mensuel de *Neuf Mille Cents Francs (9000)* -
moins les retenues pour les assurances sociales, impôts et timbre de quit-
tance.

Article 4 - Il pourra être révoqué sans motifs ni indemnités en cas
de faute grave ou négligence répétées dans son service.

Article 5 - La durée du présent contrat est fixée à un mois à compter
du *5/11/43*

Article 6 - Il se renouvelle par tacite reconduction sauf dénonciation
à tout époque de l'année par lettre ou autre mode par lettre recom-
mandée un mois à l'avance.

Fait en triple exemplaire

EPINAL, le *11* novembre 1943
L'Inspecteur Adjoint des Eaux et Forêts
Chef du Service des Exploitations en Régie

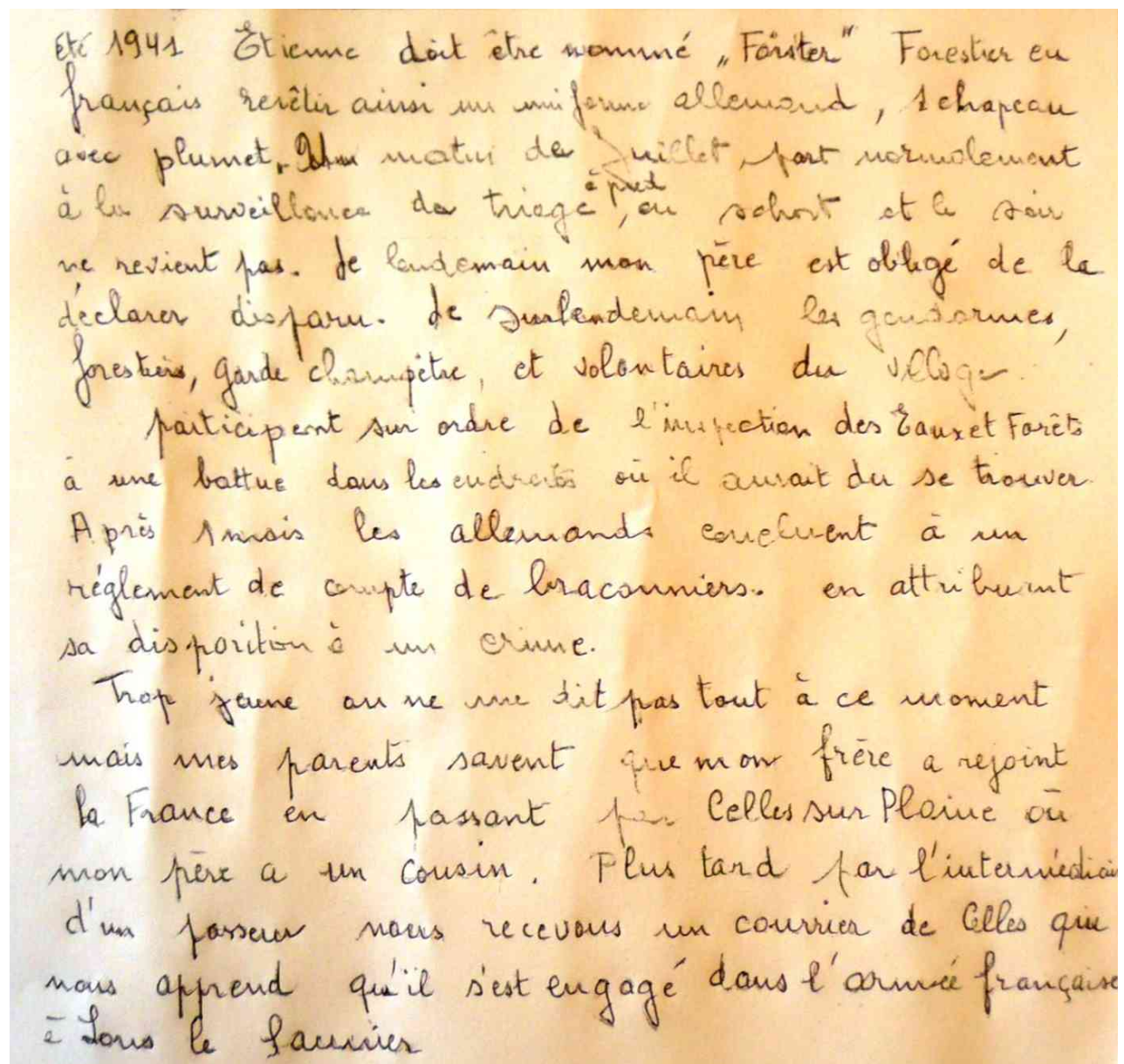
Lu et approuvé
l'Employé :
Lefranc

1304

Jean FERRY alias Jean LEFRANC travaillait par intermittence dans deux scieries de La Bourgonce et dans une ferme et une scierie aux Rouges Eaux de Taintrux.

Le fils aîné de la famille FERRY, prénommé Etienne (comme son père), avait fuit l'Alsace dès l'été 1941.

Pierre FERRY écrit en 1947 à propos de son frère Etienne :



été 1941 Etienne doit être nommé „Förster“ Forestier en français revêtu ainsi un uniforme allemand, chapeau avec plumet. Un matin de juillet, part normalement à la surveillance du triage ^{à pied}, au soir et le soir ne revient pas. Le lendemain mon père est obligé de le déclarer disparu. Le surlendemain les gendarmes, forestiers, garde champêtre, et volontaires du village participent sur ordre de l'inspection des Eaux et Forêts à une battue dans les endroits où il aurait du se trouver. Après 1 mois les allemands concluent à un règlement de compte de braccaniers. en attribuant sa disparition à un crime.

Trop jeune on ne me dit pas tout à ce moment mais mes parents savent que mon frère a rejoint la France en passant par Celles sur Plaine où mon père a un cousin. Plus tard par l'intermédiaire d'un passeur nous recevons un courrier de Celles qui nous apprend qu'il s'est engagé dans l'armée française à Louis le Lorrain.

1942. Le régiment de mon frère s'embarque en train
direction Nouvelle pour rejoindre l'AFN. Arrivé à Arlequin,
il leur est annoncé que la flotte française se saborde à
Toulon et que les Allemands franchissent la ligne de
démarcation pour occuper le restant de la France.
Démobilisé sur place mon frère rejoint Louis où il avait
des connaissances. Nous habitons à Nampotelize et pouvons
communiquer avec mon frère. Il décide de se rapprocher
et trouve un emploi Aux Rouges Eaux, sur une ferme.
Mon frère Jean travaille par intermittence dans une
Scierie de la Bourgogne. Etienne ayant des perches à
charger sur une voiture contacte Jean pour venir
l'aider, un travail facilité lorsque deux personnes y
participent. À chaque bout de la perche. Et c'est
pour cette raison que nos deux frères se trouvaient
ensemble dans la même ferme des Rouges Eaux.

Aux Rouges-Eaux de Taintrux, Etienne FERRY (fils) habitait chez Madame veuve Amélie HATON et se faisait appeler Marcel FERRY. Il était alors garçon de ferme et occasionnellement ouvrier de scierie.

Transcription des écrits de Pierre FERRY de 1947 concernant son frère aîné :

Été 1941, Etienne doit être nommé « förster », forestier en français, revêtir aussi un uniforme allemand : un chapeau avec plumet.

Un matin de juillet, il part normalement à la surveillance du triage à pied, en short et le soir il ne revient pas.

Le lendemain mon père est obligé de le déclarer disparu. Le surlendemain les gendarmes, forestiers, garde champêtre et volontaires du village participent sur ordre de l'inspection des Eaux et Forêts à une battue dans les endroits où il aurait dû se trouver.

Après un mois, les Allemands concluent à un règlement de compte de braconniers en attribuant sa disparition à un crime.

Trop jeune, on ne me dit pas tout à ce moment, mais mes parents savent que mon frère a rejoint la France en passant par Celles sur Plaine où mon père a un cousin.

Plus tard, par l'intermédiaire d'un passeur, nous recevons un courrier de Celles qui nous apprend qu'il s'est engagé dans l'armée française à Lons le Saunier.

Le régiment de mon frère s'embarque en train direction Marseille pour rejoindre l'AFN.

Arrivé à Avignon, (fin novembre 1942), il leur est annoncé que la flotte française s'est sabordée à Toulon et que les Allemands franchissent la ligne de démarcation pour occuper le restant de la France.

Démobilisé sur place, mon frère rejoint Lons où il avait des connaissances.

Novembre 1943.

Nous habitons à Nompatelize et pouvions correspondre avec mon frère. Il décide de se rapprocher et trouve un emploi aux Rouges Eaux, sur une ferme.

Mon frère Jean travaille par intermittence dans une scierie à La Bourgonce.

Etienne ayant des perches à charger sur une voiture contacta Jean pour venir l'aider, (un travail facilité lorsque deux personnes y participent, un à chaque bout de la perche).

Et c'est pour cette raison que mes deux frères se trouvaient ensemble dans la même ferme des Rouges Eaux, le jour de l'arrestation le 16 mai 1944.

A Nompatelize, les LEFRANC vont mener une misérable vie, faite de privations, de peurs, d'angoisses et malheureusement aussi de rejet de la part de certains habitants.

Un agriculteur est allé jusqu'au refus de leur vendre, même à prix d'or, un kilo pommes de terre (*).

Il est vrai qu'une circulaire préfectorale, écrite sur ordre de la feldkommandature 622, envoyée le 26 août 1943, avait prévenu les Maires vosgiens des risques de graves sanctions encourues, si un de leurs administrés approvisionnait un chantier forestier susceptible de donner asile à des réfractaires.

Cet agriculteur avait-il découvert que les LEFRANC étaient en contact avec les inspecteurs des Eaux et Forêts coordinateurs des chantiers forestiers de la région?

Pierre LEFRANC qui accompagnait sa maman dans la recherche de nourriture, au marché noir, dans certaines fermes du village, m'a confirmé combien ce refus de vente avait traumatisé ma grand-mère d'autant plus que ce cultivateur avait ajouté : « [Le jour où vous m'apporterez une bouteille de vin d'Alsace, peut être là, je vous vendrai un kilo de pommes de terre, en attendant, je préfère les donner à mes cochons](#) ».

Les LEFRANC avaient dit autour d'eux être des Français de l'intérieur venant de Soulaines dans l'Aube : c'est d'ailleurs aussi ce qui était inscrit sur les faux papiers établis à Moussey et présentés en mairie de Nompatelize dès leur arrivée mais pourtant cet agriculteur avait fini par découvrir qu'ils étaient Alsaciens. Comment avait-il pu faire cette découverte ?

Grand-mère FERRY m'avait dit (quand j'avais sept ans et que je me plaignais d'avoir un papa toujours malade et toujours triste) que si grand père l'avait écoutée ce soir de début mai 1944, lorsqu'en larmes elle est rentrée à la maison sans les pommes de terre tant convoitées, en lui disant : « [il faut qu'on parte vite de ce village, il y en a un qui sait qu'on vient d'Alsace](#) », rien de tout cela ne serait arrivé...

Grand père, m'a expliqué, quelques années après, que le soir du refus de vente les pommes de terre à la grand-mère, il est arrivé quelque chose de trop drôle. Voici ce qu'il m'a dit :

« [L'abbé FOLLIOU, c'était un brav' homme : il partageait le peu qu'il avait. Ce soir là, il est venu à la maison avec des pommes de terre qu'il transportait, cachées sous sa soutane..... Des pommes de terre que venait de lui offrir un bon paroissien qui n'était autre, que l'homme qui avait refusé de les vendre à prix d'or à ta grand-mère quelques heures auparavant.... Je le revois encore, l'abbé FOLLIOU: il a retroussé sa soutane et a sorti une à une, d'on ne sait trop où, douze grosses pommes de terre qu'il a déposé sur la table devant ta grand-mère qui en est restée toute chose.](#)
L'abbé nous a simplement dit que, rentré à la cure avec son petit panier rempli de pommes de terre, sa mère et lui ont aussitôt pensé que les douze plus grosses feraient un beau plat de légumes pour le repas de la 1^o communion du Pierrot. »

(*) Mais cet agriculteur ne faisait qu'obéir à cette circulaire ci-après, arrivée en Mairie.

Circulaire du Préfet des Vosges adressée à Messieurs les Maires et Sous-préfets du département des Vosges et à Mr le Conservateur des Eaux et Forêts, postée le 26 août 1943.

Elle a été annotée, après réception, de la mention manuscrite « Que faire ? » (*Archives communales de Nompatelize*).

PRÉFECTURE DES VOSGES
Cabinet du Préfet

- T A R - P A R V A N C . 1 8 -

Que faire ?

Le Préfet des VOSGES

- Très signalé et urgent -

Messieurs les Maires du Département
en communication à M. les Sous-Préfets
et à M. le Conservateur des Eaux et Forêts.

Par lettre du 19 juillet, la Feldkommandatur a ordonné une surveillance plus stricte des forêts et décidé que l'avenir tous faits constatés dans les bois du département, qui ne sauraient pas avec l'activité forestière normale, devront être signalés immédiatement à la Feldkommandatur. Des mesures ont été prescrites par l'administration des Eaux et Forêts en ce qui concerne les forêts soumises au régime forestier.

M. les propriétaires de forêts privées ont l'obligation formelle de surveiller leurs bois et de signaler tous faits qui ne rentrent pas dans le cadre de l'activité normale forestière.

Il y a lieu de signaler tout particulièrement la présence temporaire ou continue de personnes ou groupes de personnes dans les forêts, ainsi que le dépôt d'objets de quelque nature que ce soit et la construction d'habris, etc.

Sont responsables de la surveillance et de la déclaration :

a/ le propriétaire même de la forêt,
b/ ses employés et gardes particuliers et tout autre auxiliaire chargé par le propriétaire de la surveillance.

Je vous prie de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de tous les propriétaires de votre commune ainsi que de leurs gardes et employés en les faisant signer sur une liste que vous voudrez bien me retourner dans la huitaine.

Vous voudrez bien me faire connaître chaque cas d'empêchement d'atteindre les intéressés avant la date fixée, en mentionnant le propriétaire de la forêt et ses employés.

cc cc

A cette occasion, je vous signale que des opérations de police faites par les autorités d'occupation ont permis la découverte au milieu d'une forêt du département d'un camp dans lequel se seraient réfugiés des jeunes gens soustraits au service du Travail Obligatoire.

La discipline avec laquelle les populations vosgiennes ont satisfait aux exigences du Travail obligatoire permet de penser que les réfractaires réfugiés dans de tels camps ne sont pas originaires du département; pour cette raison même, il serait inadmissible que la population pâtisse, pour des réfractaires venus d'ailleurs, des sanctions que seraient appelées à prendre les autorités d'occupation. Les tels camps n'ont pu subsister que si les réfractaires ont bénéficié de certaines complicités locales, notamment pour leur approvisionnement, et ces complicités auraient trouvé leur justification dans la présentation du camp comme un chantier forestier normalement organisé.

J'appelle votre attention sur les graves sanctions auxquelles s'exposeraient les personnalités qui aideraient, même de bonne foi, à la constitution et à la survivance de semblables groupements.

Le Préfet,
René BAUDONNET.

Le Préfet des Vosges

A Messieurs les Maires du Département

-Très signalé et urgent-

En communication à Mrs les Sous-Préfets
Et à Mr le Conservateur des Eaux et Forêts.

Par lettre du 19 juillet, la Feldkommandanture a ordonné une surveillance plus stricte des forêts et décidé qu'à l'avenir tous faits constatés dans les bois du département, qui ne cadrent pas avec l'activité forestière normale, devront être signalés immédiatement à la Feldkommandanture. Des mesures ont été prescrites par l'administration des Eaux et Forêts en ce qui concerne les forêts soumises au régime forestier.

MM les propriétaires de forêts privées ont l'obligation formelle de surveiller leurs bois et de signaler tous faits qui ne rentrent pas dans le cadre de l'activité normale forestière.

Il y a lieu de signaler tout particulièrement la présence temporaire ou continue de personnes ou groupes de personnes dans les forêts, ainsi que le dépôt d'objets de quelque nature que ce soit et la construction d'abris, etc.

Sont responsables de la surveillance et de la déclaration :

a) le propriétaire même de la forêt,
b) ses employés et gardes particuliers et tout autre auxiliaire chargé par le propriétaire de surveillance.

Je vous prie de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de tous les propriétaires de votre commune ainsi que de leurs gardes et employés en les faisant émarger sur une liste que vous voudrez bien me retourner dans la huitaine.

Vous voudrez bien me faire connaître chaque cas d'empêchement d'atteindre les intéressés avec la date fixée, en mentionnant le propriétaire de la forêt et ses employés.

oooooooooooooooo

A cette occasion, je vous signale que les opérations de police faites par les autorités d'occupation ont amené à la découverte au milieu de la forêt du département, d'un camp dans lequel se seraient réfugiés des jeunes gens soumis au service du travail obligatoire.

La discipline avec laquelle les populations vosgiennes ont satisfait aux exigences du travail obligatoire permet de penser que les réfractaires réfugiés dans de tels camps ne sont pas originaires du département ; pour cette raison même, il serait inadmissible que la population pâtisse pour des réfractaires venus d'ailleurs, des sanctions que seraient appelées à prendre les autorités d'occupation. De tels camps n'ont pu subsister que si les réfractaires ont bénéficié de certaines complicités locales, notamment pour leur approvisionnement, et ces complicités auraient trouvé leur justification dans la présentation du camp comme un chantier normalement organisé.

J'appelle votre attention sur les graves sanctions auxquelles s'exposeraient les personnalités qui aideraient, même de bonne foi, à la constitution et à la survivance de semblables groupements.

Le Préfet,
René DAUDONNET

A remarquer la note manuscrite « Que faire ? » en haut et à droite. Le cachet de la poste, apposé derrière cette circulaire, indique EPINAL RF VOSGES 26 VIII 43

A l'école communale, Pierre LEFRANC se liera d'amitié avec Pierre WACKEL, enfant d'une famille nombreuse plus que modeste qui hébergeait deux jeunes filles juives et qui lui offrira un petit lapin, boule de tendresse qui ensoleillera son exil.

Pierre WACKEL et Pierre FERRY ont souffert d'être rejetés par certains écoliers qui les surnommaient « crève la faim » en se moquant de leur misérable condition.

Jean LEFRANC se joindra au groupe de théâtre animé par l'abbé FOLLIOT et s'y fera quelques amis et amies.

Le groupe jouait des pièces de théâtre et les recettes des entrées servaient, entre autre, à confectionner des colis pour les prisonniers de guerre.

Jean LEFRANC effectuera en toute discrétion les missions demandées, dont la récupération dans les vallées de Taintrux, Les Rouges Eaux, Nompatelize et La Bourgonce, d'armes et de munitions, qu'il remettait à son agent de liaison Roger GERARD, et aussi à Georges MOULIN des Rouges-Eaux, en vue de la formation de groupes de résistance. Il a été secondé parfois par René FREARD et par l'abbé FOLLIOT de Nompatelize, par Eugène CHENAL, Jean FREARD de La Salle, par Hubert DAUTREY de La Bourgonce, par René et Eugène KILFIGER de Bois de Champ ...

Des caches d'armes et de munitions se trouvaient dans la maison « des Dernières Cartouches » et sous une roche du « premier Jumeau » à Nompatelize, dans une scierie et un rucher à La Bourgonce et dans deux scieries aux Rouges Eaux de Taintrux.

Jean LEFRANC a connu (entr'autres jeunes gens), René JARAY, Jean WINSTERSTEIN, Pierre MUNIER de Nompatelize et Georges JEROME de St Michel, mais je ne sais toujours pas avec exactitude, dans quelles circonstances ils se sont rencontrés.

Etienne FERRY alias Marcel LEFRANC travaillera avec l'Inspecteur Louis FRANCOIS, jusqu'au 16 mai 1944, date à laquelle Jean qui est allé aider son frère aîné à charger un chariot de perches aux Rouges Eaux de Taintrux, sera arrêté avec lui au petit matin, dans la ferme d'Amélie HATON.

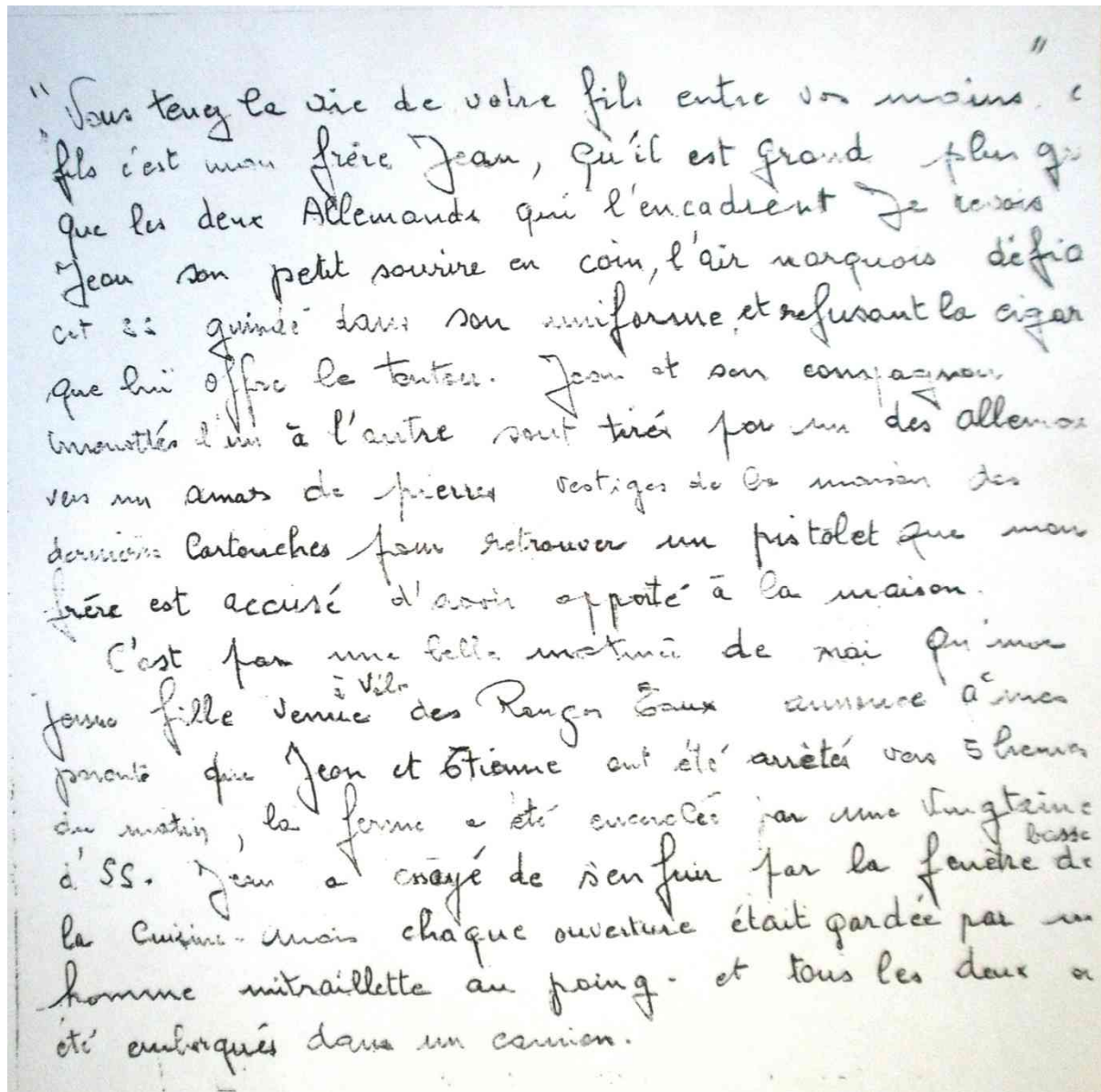
Leurs deux amis, Eugène et René KILFIGER, dénoncés eux aussi, ont été arrêtés à Bois de Champ quelques instants auparavant, par la même équipe d'Allemands que guidait un habitant de St Dié.

Prévenu de l'arrestation de ses fils par une des filles d'Amélie HATON des Rouges Eaux de Taintrux, venue jusqu'à Nompatelize à vélo, Marcel LEFRANC a demandé à Pierre (son dernier fils), d'aller mettre en lieu sûr les armes et cartouches stockées dans la maison. Roger FREARD, père de René (l'ami de Jean), les cacha dans une fosse à purin désaffectée de sa ferme.

Heureusement, car quelques instants après, trois SS sont arrivés à la maison des « Dernières Cartouches » de Nompatelize, encadrant Jean qui était menotté à Eugène KILFIGER.

Arrestation des deux frères FERRY alias LEFRANC le 16 mai 1944 au petit matin, dans la ferme HATON, aux Rouges-Eaux de Taintrux, et perquisition dans la « Maison des Dernières Cartouches » à Nompattelize dans la soirée.

Extrait du cahier de Pierre FERRY écrit en 1947 suivi de sa transcription, de compléments d'information et de photos.



« Vous tenez la vie de votre fils entre vos mains ! ». Ce fils, c'est mon frère Jean. Qu'il est grand, plus grand que les deux Allemands qui l'encadrent. Je revois son petit sourire en coin, l'air narquois, défiant ce SS guindé dans son uniforme et refusant la cigarette que lui offre le teuton

Jean et son compagnon (Eugène KILFIGER, frère de René, tous deux arrêtés le 16 mai 1944 quelques minutes avant papa), menottés l'un à l'autre sont tirés par un des Allemands vers un des amas de pierres, vestiges de « la Maison des Dernières Cartouches », pour retrouver un pistolet que mon frère est accusé d'avoir apporté à la maison. C'est par une belle matinée de mai qu'une jeune fille venue à vélo, des Rouges-Eaux, annonça à mes parents que Jean et Etienne ont été arrêtés vers 5 h du matin. La ferme a été encerclée par une vingtaine d'SS. Jean a essayé de s'enfuir par la fenêtre basse de la cuisine. Mais chaque ouverture était gardée par un homme mitraillette au poing et tous les deux ont été embarqués dans un camion ».

Ferme d'Amélie HATON. Lieu dit : le Bouxirand, Les Rouges-Eaux de Taintrux.



Cette ferme isolée est située dans une clairière, au bord d'un chemin forestier très peu fréquenté des Rouges Eaux de Taintrux. (Ce côté photographié est celui où se trouve la fenêtre de cuisine, par où mon papa a tenté de fuir).

Sans l'aide de certains individus qui se sont faits complices d'un réseau très bien organisé de PPF et de miliciens pourchassant les résistants, jamais les Allemands n'auraient pu arrêter les deux frères KILFIGER, dans le hameau voisin, ni mon papa et son frère dans cette ferme isolée, ce 16 mai 1944.

La « Maison des Dernières Cartouches » à Nompatelize.



Ce 16 mai 1944 au soir, deux des trois SS ont perquisitionné le misérable logis : appartement saccagé, sommiers et matelas éventrés et couchages lacérés.

Les trois Allemands n'ayant finalement obtenu qu'un pistolet ancien, sans munition, sont repartis à la nuit tombée, dans leur petite auto en emmenant les deux prisonniers et en ordonnant à Marcel LEFRANC de se rendre à la feldkommandanture de Saint Dié, le lendemain à la première heure.

Il n'y alla pas, bien évidemment.

Marcel LEFRANC est allé ce soir là, chez le secrétaire de Mairie, avec l'intention de récupérer le livret de famille FERRY (*1), qu'il lui avait confié quelques jours après son installation à Nompatelize, lorsqu'il s'était rendu compte que ce livret n'était pas en sécurité dans cette maison des «Dernières Cartouches ».

(*1) Grand père s'est beaucoup reproché de n'avoir pas joint ce livret de famille aux autres papiers administratifs et personnels qu'il avait placé dans trois bocaux, enterrés dans le poulailler à Hersbach, la veille de l'évasion.

Puis il est allé confier son désarroi à Roger FREARD, qui a proposé aussitôt de l'aider, en conduisant Pierre et Claire, au petit matin, cachés parmi des bottes de paille placées sur le chariot à plateau, tiré par son cheval, vers des cieux plus cléments. Grand père devant soit précéder, soit suivre, de loin, sur son vélo.

Dans la pénombre, les quelques effets et objets personnels ont été entassés dans les trois valises.

Le lapin qui était prévu au menu du repas de la communion solennelle que Pierre devait faire deux jours plus tard , a été tué et dépouillé à la hâte, à la lumière d'une bougie et mis dans un carton de chaussures.

Discrètement, les uns après les autres, grand-mère, Pierrot et grand père, toujours dans la pénombre, ont alors rejoint la ferme de Roger et Lucie FREARD distante d'environ 150 mètres.

Dès l'aube, Roger FREARD a attelé le cheval et ils sont partis.

Après un arrêt à la boulangerie LALLEVEE de Moyenmoutier, c'est depuis l'hôtel BARDOL à Senones, qu'un relais les conduisit jusqu' à Moussey où les LEFRANC-FERRY savaient trouver des personnes susceptibles de les aider.

C'est chez Joséphine, épouse de Léon BLAISON, qu'ils posèrent à nouveau leurs trois valises, pour quelques jours.

Ils attendirent d'autres faux papiers qui seront établis au nom de Claire et d' Edouard DIDIER.

N° 4129 SÉRIE : 10
PRÉFECTURE DES VOSGES

13
FRANCE
carte digitale ;

CARTE D'IDENTITÉ

Nom : *Didier*
Prénoms : *Claire*
Né le *13 Septembre 1939*
à *Saint-Amand*
Département
de *Haute-Saône*
Domicile : *Epinal*

Signature
du titulaire :
Didier Claire

A Epinal, le **25 FEV 1942** 194
Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Chef de Division délégué,
[Signature]

Signalement :

Taille : <i>1m68</i>	Nez <i>ordinaire</i>
Cheveux <i>châtains</i>	Forme générale du
Moustache <i>/</i>	visage : <i>ovale</i>
Yeux : <i>bruns</i>	Teint : <i>clair</i>
Signes particuliers <i>/</i>	

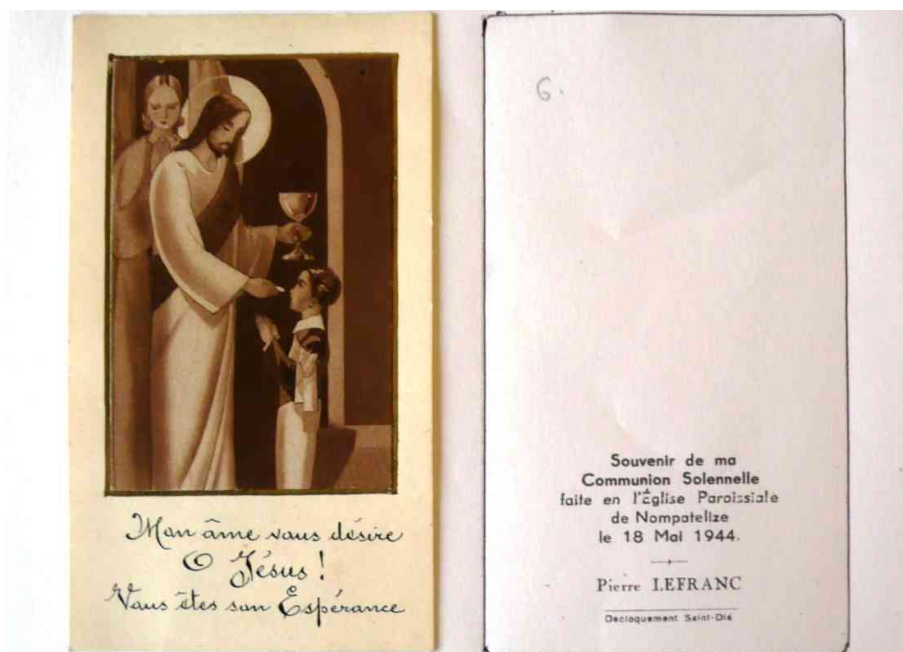
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DES
VOSGES



Se sachant recherchés, ils ont vécu dans la peur permanente d'être découverts, dans la hantise également que leur présence ne mette en danger les personnes qui les hébergeaient.

Pierre écrit en 1947 :

« Le dimanche de la communion solennelle, ma mère et moi sommes allés à la messe à Moussey. C'était une grande fête, un grand jour pour les enfants. Ma mère et moi étions dans un petit banc, cachés derrière un pilier et elle pleurait. J'aurais dû faire ma communion solennelle à Nompattelize cette année là. Les images imprimées à l'occasion portent le nom de Pierre LEFRANC ».



Extrait de la transcription du témoignage oral de Pierre FERRY du 2 janvier 2005.

« Bien sûr, à travers toutes ces pérégrinations, il n'y avait pas d'école pour moi.

Cette vie de proscrit était pénible à vivre: la misère, la faim, le froid, ne pas savoir ce que demain sera fait, avoir peur à chaque instant, penser à ma maison en Alsace, à mes copains d'école, à mes grands parents et surtout à mes deux frères arrêtés.

Je pensais à chaque minute de ma vie à mes deux frères qui étaient dans les griffes des Allemands.

Surtout je pensais à Jean: c'était un frère exceptionnel, c'était mon modèle, c'était mon idole, je voulais tant lui ressembler. Voir ma mère pleurer du matin au soir me rendait malade.

Moi aussi j'étais malheureux et je tremblais quand je voyais mon père partir. Oui j'avais peur, très peur. Peur de le perdre lui aussi. Et il partait souvent, la nuit surtout. Il ne disait rien. Mais j'avais compris qu'il allait rejoindre ses amis résistants.

Quelques fois, entre fin mai et fin octobre 1944, nous quittions brusquement la maison qui nous accueillait pour nous cacher dans une ruine ou sous une roche en forêt. Il y a eut des alertes comme ça. Il ne fallait surtout pas que notre présence mette nos bienfaiteurs en danger.

Et puis ce fut l'arrestation de mon père le 8 novembre 1944 et son départ pour l'Allemagne. Le monde s'écroulait autour de moi.

Et puis il y eut les bombardements terribles et enfin la libération du village de Moyenmoutier où ma mère et moi avons trouvé une cave comme refuge.

Partis de notre belle Alsace à cinq, tous plein d'espoir dans un avenir meilleur, nous n'étions plus que nous deux, ma mère et moi, pour y revenir un peu avant Noël 1944.

Et puis ce fut la période angoissante de l'attente du retour de nos déportés. C'est là que ma mère est tombée malade... »

La famille DIDIER a changé souvent de domicile à Moussey et dans les environs.

Hébergée presque chaque jour ou semaine par des amis différents : des relations qu'avait Etienne FERRY, alias Marcel LEFRANC, alias Edouard DIDIER, du fait de son appartenance à la résistance alsacienne et vosgienne.

Des personnes courageuses qui risquaient leur vie en portant ainsi secours à des Alsaciens traqués. Des personnes admirables, quelques fois démunies, qui partageaient le peu qu'elles avaient. Des personnes exceptionnelles pour qui le mot fraternité avait un sens.

Pierre, mon oncle, me disait en 1950 :

« A Moussey, la Résistance nous a pris sous ses ailes, par deux fois. »

Quand il me l'a dit, j'avais cinq ans et demi.

Et j'ai gardé dans mes pensées cette image attendrissante de la petite poule rousse de mon livre de lecture, (petite poule vosgienne bien entendu), qui grattait dans la cour de la ferme et qui au moindre bruit, appelait ses petits poussins (alsaciens, bien évidemment), qui accouraient alors pour se cacher sous ses ailes.

Les nazis pourchassant les miens ressemblaient alors aux buses, ou « bouhons » en patois vosgien, qui de leurs yeux perçants surveillaient chaque parcelle de terrain, prêts à plonger vers leurs proies et les saisir avec leurs griffes acérées...

Mais heureusement la petite poule rousse avait pris ses protégés sous ses ailes.

Oui, à Moussey, la Résistance a pris les miens, sous ses ailes, à deux reprises.

Pierre explique en 1947 :

« Les relations de mon père avec la résistance nous permirent de nous installer dans une ferme inhabitée, non loin du Château Saint- Louis, la ferme étant située sur la commune du Vermont.

Cette maison était tellement délabrée que la pluie tombait dans la seule pièce habitable.

Le propriétaire d'une ferme voisine s'appelait « HAOUY ». Un ruisseau coulait dans la petite vallée.

Un jour, le fils de monsieur HAOUY et moi, sommes allés pêcher à la main.

Quelle moisson de truites !

Pendant trois jours, nous avons mangé de la truite cuite à l'eau... »

Ces quelques lignes sont extraites de la page du cahier qui suit.

de Vampatchy, j'étais couronné le centime.

Le lendemain de l'épisode du pistolet il faisait encore nuit lorsque M^r Fricard, ayant attelé son cheval à sa voiture à postes sur laquelle il avait éparpillé quelques bottes de paille nous conduisant ma mère et moi ~~pour~~^{vers} Senones. Mon père était à côté. Notre maigre fortune ^{était} entassée dans trois valises qui étaient dissimulées sous la paille, sans oublier le lapin dans un petit carton.

A Senones c'est à l'hôtel Bardal qu'un relais nous conduisit à Mourmy. Mme Bérison fut ravie à constater qu'on se réglait avec le lapin. Il fallut obtenir d'autres fausses cartes d'identité, elles furent établies au nom de Didier. Les relations de mon père avec la résistance nous permirent de nous installer dans une ferme ~~habitable~~ au long du château St Louis, la ferme était située sur la commune du Vermont. Cette maison était tellement délabrée que la pluie tombait dans la seule pièce habitable. Le propriétaire d'une ferme voisine s'appelait Haouy. Un ~~marcassin~~^{domestique} habitait la petite sellerie, un jour le fils de M^r Haouy et moi sommes allés pêcher à la main. Quelque maison de famille pendant trois jours nous avons mangé de la truite cuite à l'eau.

À la réflexion je pense que la proposition de ~~cette maison~~^{celle} avait du moins, avait été entendue et le tout était resté dans l'état.

Grâce à cette page du cahier de Pierre, j'ai retrouvé, le 17 mai 2009, le fils de la ferme voisine : Raymond HAOUY.

Raymond HAOUY m'a alors appris pourquoi la résistance avait placé la famille DIDIER dans cet endroit stratégique.

Témoignage de Raymond HAOUY. 21 mai 2009.

Raymond HAOUY
5 rue de l'Eglise
88210 Saint-Stail

21 mai 2009

Je me reconnais dans le passage (ci-joint) du cahier souvenir du jeune Pierre FERRY (mais il portait un autre nom à l'époque).

En effet, je suis le fils de Monsieur HAOUY dont parle Pierre.

Il est arrivé, avec ses parents dans cette ferme délabrée, voisine de la nôtre, au moment de la fenaison en 1944, je m'en souviens bien car son père et sa mère nous ont prêté main forte pour retourner le foin : mon père avait fauché la prairie autour de cette ferme abandonnée.

Je suis effectivement allé à la pêche à la main avec ce garçon dans le ruisseau coulant à proximité de nos deux fermes et nous y avons attrapé beaucoup de truites.

Mon père, Henri HAOUY, avait de suite sympathisé avec le papa de Pierre et avait donc été mis au courant de ses activités de Résistance.

Mon père, m'a expliqué après la Libération, la véritable raison du séjour de cette famille dans cette ferme abandonnée. C'est ainsi que j'ai appris qu'il avait été placé là par la Résistance de Moussey, avec un poste récepteur émetteur, pour espionner les allées et venues des allemands dans les environs et particulièrement près du château Saint-Louis et renseigner ainsi la Résistance. Il émettait quelques minutes, la nuit depuis sa cuisine, l'antenne passant par le conduit de la cheminée.

Un jour, il est monté jusqu'à notre ferme et a dit à mon père qu'il partait car il ne se sentait plus en sécurité dans cet endroit. Finalement ils ne sont restés là que 5 ou 6 semaines.

Je me suis souvent posé la question (et mon père aussi d'ailleurs) : qu'est donc devenue cette famille ? Se sont-ils fait ramasser ?

Et voici que 65 ans après, c'est Liliane JEROME, la petite fille de cet homme courageux qui est remonté jusqu'à moi grâce à cette page du cahier souvenir de mon compagnon de pêche, son oncle, qui avait 13 ans et demi à l'époque.

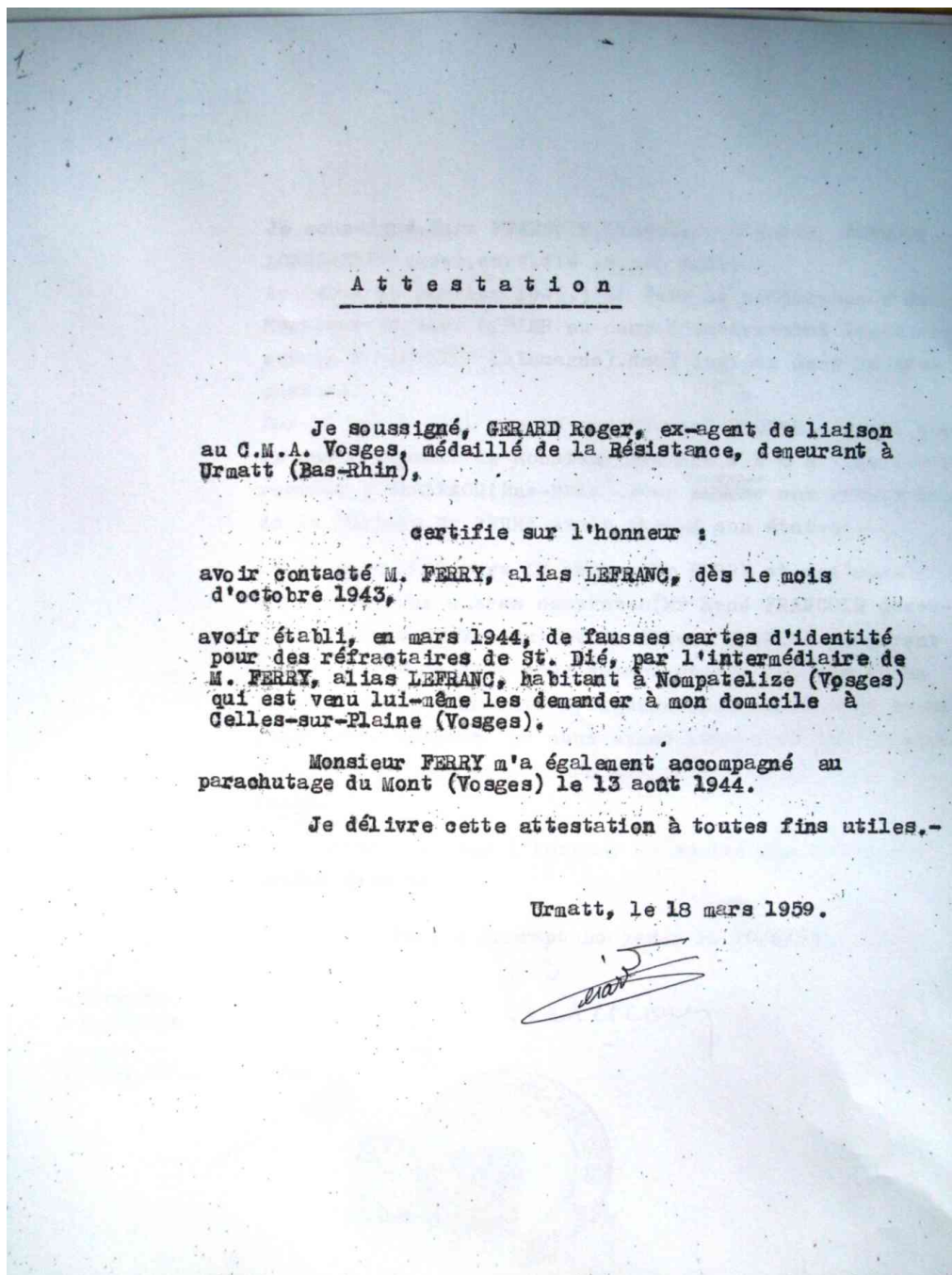
Afin de l'aider à retracer le périple de sa famille alsacienne pendant la guerre, J'autorise Liliane JEROME née FERRY, ou tout autre descendant d'Etienne FERRY (son grand père) à utiliser mon témoignage enregistré le 19 05 2009.

Fait à Saint-Stail le 21 mai 2009



J'avais bien mémorisé quelques bribes de phrases dites dans mon enfance par plusieurs grandes figures de la résistance, tels MARCEAU, RIVIERE, BAUMANN, P'TIT LOUIS, Roger GERARD, René STOUVENEL, Michel FERRY, brigadier GROS... lors de rassemblements patriotiques, ou lors de visites à la maison forestière d'Hersbach, ce qui me permettait de supposer que les miens avaient tenu un certain rôle dans la résistance, mais je n'ai obtenu des précisions qu'en mai 2009 lors de ma rencontre avec Raymond HAOUY, puis avec Benjamin STEGER en février 2010 et enfin lors de la découverte, dernièrement de documents d'archives.

Attestation de Roger GERARD (Bureau des Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caën).



Pierre parle du 6 juin 1944 (C'était pendant le séjour dans la ferme délabrée du Vermont)

Extrait du cahier souvenir de Pierre FERRY de 1947.

La transcription suit.

Un jour c'était le 6 juin, mon père était allé à Moyenneville où nous pouvions nous procurer un peu de ravitaillement. La nuit tombait et il ne revenait pas. nous sommes allés à sa rencontre. Je criais papa deux syllabes qui se répétaient sans le nuit, il ne pouvait pas venir en vélo, dans ce sentier rocailleux. mais en passant le vélo, la lampe ~~électrique~~ s'allumait par intermittence. Quelle joie lorsque nous avons aperçu ce reflet lumineux. Je crois n'avoir jamais vu mon père pleurer ~~mais~~ ~~en~~ nous annonçant que les Américains avaient débarqué dans plusieurs troupes les trois en nous emmenant au milieu de la nuit. Le débarquement c'était l'événement tant attendu, le début de notre délivrance. Hommage à ces milliers de jeunes gens venus mourir sur les plages normandes pour nous libérer de ce joug hitlerien. Au même temps il nous annonçait que le 1^{er} juillet nous aurions un logement à Moyenneville où nous serions plus en sécurité étant donné que ~~les~~ ~~un~~ le marquis avait installé un poste émetteur récepteur dans la grange de la ferme. Nos repas ~~étaient~~ ^{souvent} composés jusqu'alors de pommes de terre et salade se trouvaient un peu améliorés du fait que les gens du marquis arrivaient à se ravitailler plus facilement en volant des cartes d'alimentation dans les mairies par exemple. Le 1^{er} juillet on abandonna notre ferme pour un hébergement plus humain.

Transcription de l'extrait « Pierre parle du 6 juin 1944 »

Un jour, c'était le 6 juin, mon père était allé à Moyenmoutier où nous pouvions nous procurer un peu de ravitaillement. La nuit tombait et il ne revenait pas. Nous sommes allés à sa rencontre. Je criais :-« papa », deux syllabes qui se répercutaient dans la nuit. Il ne pouvait pas rouler en vélo, dans ce sentier rocailleux, mais en poussant le vélo, la lampe s'allumait par intermittence.

Quelle joie lorsque nous avons aperçu ce reflet lumineux.

Je crois n'avoir jamais vu auparavant mon père pleurer.

En nous annonçant que les Américains avaient débarqué, nous pleurions tous les trois en nous embrassant au milieu de la nuit.

Le débarquement c'était l'événement tant attendu, le début de notre délivrance.

Hommage à ces milliers de jeunes gens venus mourir sur les plages normandes pour nous libérer de ce joug hitlérien.

En même temps, il nous annonçait que le 1^{er} juillet, nous aurions un logement à Moyenmoutier, où nous serions plus en sécurité étant donné que le maquis avait installé un poste émetteur récepteur dans la grange de la ferme.

Nos repas souvent composés jusqu'alors de pommes de terre et de salades se trouvèrent un peu améliorés du fait que les gens du maquis arrivaient à se ravitailler plus facilement en volant des cartes d'alimentation dans les mairies par exemple ..

Le 1^{er} juillet, on abandonna notre ferme du Vermont pour un hébergement plus humain.

Après leur séjour dans la ferme délabrée du Vermont, les DIDIER ont été logés quelques temps, dans un appartement confortable d'une ferme appartenant au boulanger LALLEVEE de Moyenmoutier.

Edouard DIDIER vivant traqué, allant de cachette en cachette, a finalement été arrêté le 8 novembre 1944 et déporté.

Claire et Pierre étaient réfugiés dans une cave à Moyenmoutier au moment de la libération de ce village le 21 novembre 1944.

Ils sont retournés à Nompattelize à pied. L'abbé FOLLIOU et sa maman, puis la famille Jules FERRY de La Bourgonce les ont hébergés quelques jours.

Et enfin, ils sont repartis vers leur petit coin d'Alsace nouvellement libéré.

À Hersbach, La maison forestière était occupée et les meubles s'y trouvant avaient été vendus par les Allemands

Il a fallu que Claire FERRY alerte le Commandant des FFI du Bas Rhin (Commandant FRANCOIS) par l'intermédiaire du lieutenant FFI Michel FERRY afin de récupérer son logement et quelques uns de ses meubles.

F.F.I. - Section de La Clauette

La Clauette, le 25.12.1944.

Le Lieutenant des FFI
Monsieur le Commandant FRANCOIS
Commandant des FFI du Bas-Rhin

STRASBOURG

Par la présente j'ai l'honneur de vous soumettre le cas suivant:

Monsieur Etienne F E R R Y , forestier à Wickers a dû quitter l'Alsace étant recherché par la Gestapo. Je l'ai passé avec toute sa famille et il a habité dans les Vosges. Malheureusement ses deux fils aînés ont été pris par les allemands et déportés en Allemagne. Monsieur FERRY lui-même a été pris en dernier et a été également déporté en Allemagne. Madame FERRY qui restait seule avec son plus jeune fils a été sinistrée totalement par les bombardements, sans sa nouvelle demeure dans les Vosges. Entretemps elle est revenue, les mains vides .

La Maison forestière a été occupée du temps des allemands où les meubles de Monsieur FERRY se trouvent encore en grande partie. Mais voilà que les locataires refusent de sortir de la maison pour pouvoir réinstaller Madame FERRY sans chez-soi en ce moment. En outre ces locataires déclarent avoir acheté les meubles de Monsieur FERRY et sont par la suite leur propriété. Ils refusent de rendre les meubles sans paiement de Madame FERRY.

Je vous prie donc de me donner un pouvoir par écrit pour faire sortir les gens de la Maison de Madame FERRY et que les meubles lui appartenant lui soient rendu sans paiement, puisque ces meubles sont sa propriété.

Comme cette affaire me paraît très urgente je vous prie de remettre le pouvoir en question au porteur de la présente.

Michel FERRY, Lieutenant des F.F.I.

RAPPORT

Le soussigné a parlé au bureau du Commandant FRANCOIS au Lieutenant WERICH au sujet de la présente demande. Il a été dit qu'il est le chef de Secteur ou le chef de Sous-Secteur et qu'il a le pouvoir pour faire évacuer la maison en question. Les meubles appartenant à Monsieur FERRY resteront dans la maison, quitance sera donnée à la locataire.

Strasbourg, le 26 décembre 1944.

Puis ce fut l'angoissante attente, pour Claire et Pierre, du retour des biens aimés. Lorsqu'elle était réfugiée à Moussey et environs, puis à Moyenmoutier, la famille DIDIER aurait eu des nouvelles de leurs fils aînés, emprisonnés à La Vierge, grâce à une grande chaîne de solidarité.

D'après les témoignages d'Odette née FREARD et de Jacqueline née NOEL de juin 2010 :

« François CHOLE, pianiste, qui possédait une résidence voisine de la ferme de Madame HATON aux Rouges Eaux de Taintrux, parvenait à soutirer des informations sur ce qui se passait à la prison de la Vierge à Epinal, en particulier sur le devenir des FERRY-LEFRANC, informations qu'il transmettait à Amélie HATON, sa voisine, ou à sa belle sœur Madame Jeanne FRANCOIS qui tenait un magasin de chapeaux à Saint Dié.

Odette FREARD et Jacqueline NOEL, deux jeunes filles de Nompatelize, recueillaient alors à vélo les informations aux Rouges Eaux de Taintrux ou à Saint Dié pour les transmettre, toujours à vélo, au café GIESIE à Senones ou à la boulangerie LALLEVEE à Moyenmoutier, deux endroits où madame et monsieur DIDIER pouvaient en prendre connaissance ».

Ce serait donc ainsi que mes grands parents auraient appris que leurs deux fils aînés avaient été transférés le 18 mai 1944 à la prison allemande de La Vierge à Epinal, puis qu'ils avaient été jugés le 10 juillet 1944 par le tribunal de guerre allemand d'Epinal et condamnés aux travaux forcés. C'est par ce biais également qu'ils auraient appris leur départ de la prison de la Vierge le 2 septembre 1944 en direction de l'Allemagne.

Etienne FERRY, alias Marcel LEFRANC, alias Edouard DIDIER a été arrêté par les Allemands le 8 novembre 1944 et emmené à la prison de WALDORF et pour finir au camp de MANNHEIM.

Grand père s'est évadé le 20 mars 1945, et il est rentré à Hersbach, fin mars 1945.

Papa et son frère ne sont rentrés que le 16 mai 1945.

Photos des déportés de ma famille paternelle.



Etienne FERRY père (photo mai 1944).



Etienne FERRY fils (photo sept 1943).



Jean FERRY (photo décembre 1945).

Témoignage du 10 juin 1955 de Marc FRANCOIS,
compagnon d'évasion de grand-père (Archives de Caën)

Je soussigné, Marc FRANCOIS, Directeur d'école, XONRUPT-LONGEMER (Vosges), certifie ce qui suit:

Au début de janvier 1945, j'ai fait la connaissance de Monsieur Edouard DIDIER au camp d'internement Pestalozzi schule à MANNHEIM (Allemagne). Nous logions dans la même chambre.

Par la suite j'ai appris que Edouard DIDIER n'était que le nom d'emprunt de Monsieur Etienne F E R R Y, garde-forestier à HERSBACH (Bas-Rhin). Pour ^{échapper} ~~échapper~~ aux recherches de la Gestapo Mr FERRY avait changé son état-civil.

Le 20 mars 1945, vers 13 heures, Mr FERRY et moi-même ainsi que deux autres camarades (Mr René FRANCOIS demeurant à HURBACHE (Vosges) et Mr Albert VANNIER demeurant à BOBIGNY (Seine) nous nous sommes évadés du camp et en passant par Ludwigshaffen, Oggersheim, Maxdorf nous avons gagné Bad-Dürkheim où nous avons rencontré les premiers éléments avancés de l'armée américaine le 21 mars au matin.

J'affirme sur l'honneur la vérité des faits ci-dessus relatés.

Fait à Xonrupt-Longemer le 10/6/55

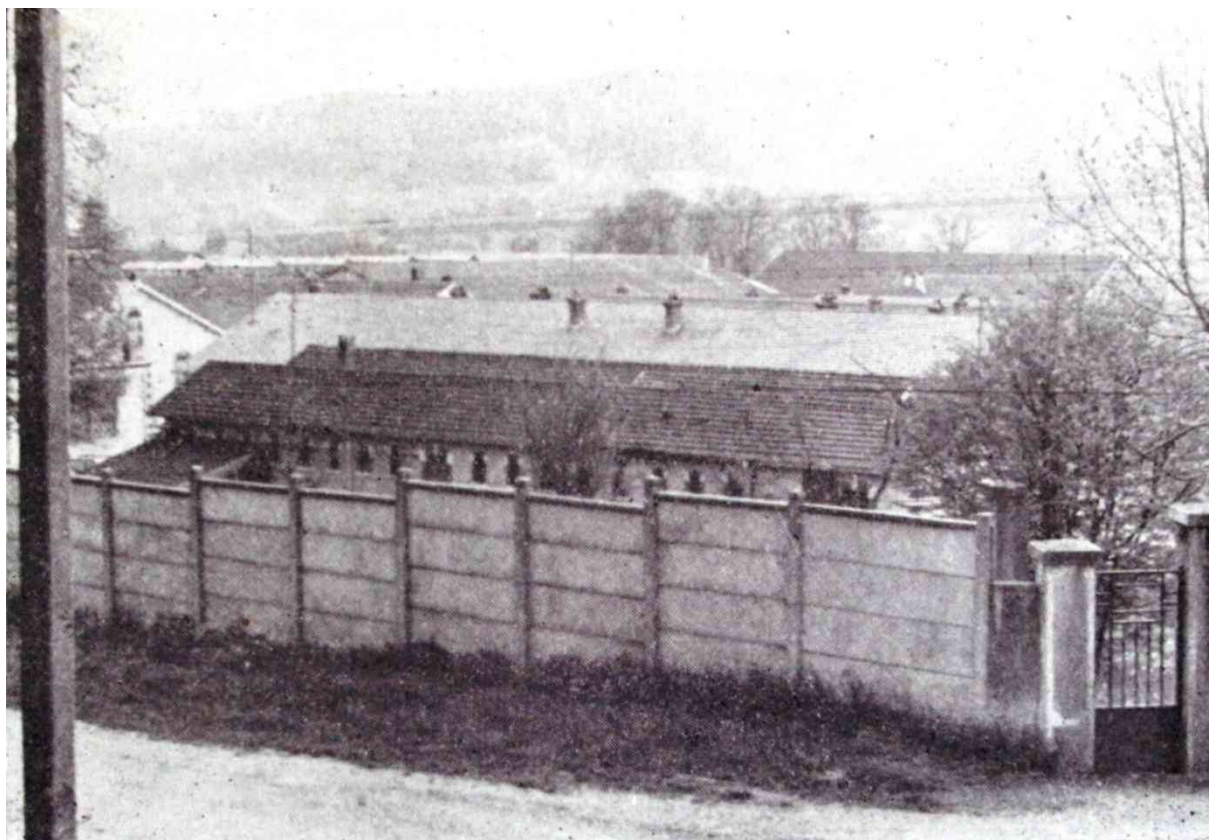
Vo pour légalisation de la signature
à M. Kraus
le 11.6.55

Le Mém.

Robert



Prison allemande de la Vierge à Epinal.



Après des interrogatoires accompagnés de coups et de sévices à la Feldkommandanture de Saint-Dié et après une incarcération de trois jours à Saint-Dié, les frères FERRY et les frères KILFIGER seront transférés le 18 mai 1944 à Epinal et furent alors séparés et mis en cellule dans la prison allemande de la Vierge. Après de nombreux interrogatoires accompagnés de tortures, dans les locaux de la gestapo, rue de la préfecture, ils seront jugés tous les quatre le 10 juillet 1944 et condamnés. René KILFIGER s'évadera le 17 août 1944. Eugène KILFIGER et les frères FERRY seront déportés.



Extrait des notes écrites par Marc ESCHENBRENNER (Suite au témoignage oral de Jean FERRY du 17 08 1972).

(Fonds Robert DODIN aux Archives de la Société Philomatique Vosgienne).

« A la prison de la Vierge, il y avait des cellules sur trois côtés de la cour. Un peu plus loin, se trouvaient les bâtiments des salles communes. Dans chaque salle nous étions entassés jusqu'à 25 hommes. Pendant toute l'instruction de mon affaire, c'est-à-dire tant que j'ai été soumis aux interrogatoires, je suis resté en cellule, ensuite j'ai été envoyé en salle commune ».

Extrait du récit de Pierre FERRY écrit en 1947

suivi de sa transcription dactylographiée.

Jean et Etienne sont transférés de Epinal à Schirmeck après avoir été condamnés par le tribunal des forces allemandes d'Epinal. Ils séjournent 15 jours à Schirmeck, dans une cave du camp transformée en cellule, du rastaillage leur est fourni discrètement par une sorte de fenêtre au ras du sol; avec leurs ongles ils s'ingénient à tuer les punaises qui se terrent dans les interstices du mur en belon de leur cellule, les nuits sont intolables, dérangées par ces bestioles qui aiment se teler dans la nuit.

Après 15 jours ils sont acheminés vers la gare pour emprunter un train à destination de l'Allemagne 9 détenus 14 gardiens. André Joseph Cheminat veut ouvrir la porte à contre voie du compartiment réservé où se trouvent Jean et Etienne essayant parfois les faire échapper mais il est vite rebroussé par les allemands et au moment même, huit prisonniers sont menottes 2 par 2 le dernier, le 9ème étant attaché au poignet d'un allemand.

Transcription d'un extrait du récit manuscrit de 1947 de Pierre FERRY.

« Jean et Etienne FERRY sont transférés d'Epinal à Schirmeck après avoir été condamnés par le tribunal allemand d'Epinal.

Ils séjournent quelques jours à Schirmeck dans une cave du camp transformée en cellule.

Du ravitaillement leur est fourni discrètement par une sorte de fenêtre au raz du sol.

Avec leurs ongles, ils s'ingénient à tuer les punaises qui se terrent dans les interstices du mur en béton de la cellule. Les nuits sont intenable, démangés par ces bestioles qui aiment se déchaîner la nuit.

Au bout de quelques jours, ils sont acheminés vers la gare pour emprunter un train à destination de l'Allemagne.

9 détenus, 14 gardiens.

Oncle Joseph, cheminot, vient ouvrir la porte à contre voie du compartiment réservé où se trouvent Jean et Etienne, croyant pouvoir les faire évader, mais il est très vite rabroué par les Allemands. Et comment faire, huit prisonniers sont menottés deux par deux, le 9ème étant attaché au poignet d'un Allemand... ? »

Transcription du témoignage oral de Joseph FERRY du 25 décembre 1953.

« Quelle ne fut pas ma surprise de reconnaître, à la gare où je travaillais comme cheminot, dans un groupe de prisonniers menottés et sous très haute surveillance, mes deux neveux: not'Jean et not'Etienne! Ici on savait qu'ils s'étaient fait arrêter dans les Vosges, dans la ferme des Rouges-Eaux où travaillait mon neveu « l'Etienne ». C'est Michel FERRY (mon frère qui passait des évadés) qui l'avait appris, probablement à Moussey, chez la Fine (Joséphine) BLAISON où l'Etienne (mon frère), Claire et Pierrot étaient venus se cacher, au lendemain de l'arrestation des deux grands.

Pour sûr mes neveux allaient passer des sales moments !

J'avais bien vite dit à Michel FERRY, qui avait une grande place dans la Résistance, qu'il fallait essayer de faire quelque chose pour nos neveux ! Mais nous avons seulement réussi à leur faire passer un peu de nourriture. »

Camp d'internement de Schirmeck.



Extrait des notes écrites par Marc ESCHENBRENNER à qui Jean FERRY a fait ce témoignage le 1 juin 1972.
(Fonds Robert DODIN, Archives Société Philomatique Vosgienne).

« Pendant mon séjour au camp de Schirmeck du 02 au 06 septembre 1944, j'ai vu les Allemands renforcer la garde du camp en plaçant des mitrailleuses tout autour, en plus de celles qui étaient déjà dans les miradors. Un Alsacien interné, Monsieur DEIBER, m'a dit que les Allemands, dans ces mêmes moments, montaient vers le Donon, avec de nombreux effectifs. On a supposé que ces mesures furent prises lorsque les Allemands apprirent qu'il était dans les plans du GMA d'attaquer les camps de Schirmeck et du Struthof. »

A la gare de Schirmeck, mon papa, son frère et sept autres détenus dont Louis VAUBOURG, Roger PERNOT, Jean PERRIN, Georges BARTHELEMY, Raymond BOUCHEZ, encadrés de gardiens allemands sont montés dans le train en partance pour Strasbourg.

Raymond BOUCHEZ demandait dans un courrier de 1962, que mon papa remercie encore une fois sa famille de la Claquette qui les avait amplement approvisionnés en tout.

Mes arrières grands parents Victor et Céline FERRY, mes grands oncles Michel et Joseph FERRY ainsi que Marie CHARLIER, (la marraine de papa) avaient demandé à plusieurs connaissances natives de Schirmeck ou environs, travaillant au Sicherungslager (camp de Schirmeck) et à la gare de Schirmeck de faire passer discrètement à Jean et Etienne quelques provisions. Provisions qu'ils ont partagées avec leurs codétenus.

De la gare de Strasbourg, ils ont marché jusqu'à la prison Sainte-Marguerite, où ils ont été placés en salle commune.

Prison Sainte-Marguerite à Strasbourg.



Extrait des notes écrites par Marc ESCHENBRENNER
suite au témoignage oral de Jean FERRY du 1 juin 1972
(Fonds Robert DODIN Archives de la Société Philomatique Vosgienne).

« Après avoir été interné six jours à Schirmeck, j'ai été dirigé sur la prison de Strasbourg où je suis resté deux jours. Nous étions une vingtaine dans la même salle dont le colonel de MARIGNY.

Il avait été parachuté en France mais arrêté presque aussitôt par les Allemands.

Nous avions le projet de nous évader et avions sollicité la complicité d'un gardien Alsacien qui avait accepté.

Mais le lendemain le colonel quitta la prison et on ne le revit pas. On ne sait ce qu'il est devenu. J'ai cherché moi-même à le retrouver après la guerre sans succès. »

Extrait du courrier envoyé à Jean FERRY le 4 décembre 1961 par Raymond BOUCHEZ qui avec plusieurs autres a fait partie des mêmes transferts depuis la prison de la Vierge à Epinal jusqu'à la forteresse de Wolfenbüttel.

« Te rappelles-tu le départ du camp de Schirmeck pour Strasbourg par un bel après midi ?...

La sympathique prison de Strasbourg, avec la fine Napoléon apportée par le commando des mécaniciens ?

Et ce Russe qui fabriquait des jouets ?

Et ce colonel, auquel tous les gardiens apportaient du tabac ?.... »

Les prisonniers pensaient qu'après un changement de train à Strasbourg ils seraient dirigés directement vers la forteresse en Allemagne où ils devaient tous purger une peine de travaux forcés imposée par jugement du tribunal de guerre allemand d'Epinal.

Mais en fait, pour cause de bombardements, ils ont transité dans différents prisons et camps dont la prison de Heidelberg.

Photo actuelle de la prison de Heidelberg.

(Cliché réalisé par Peter KOPPENHOEFER le 30 juillet 2011).



Prison construite en 1847-1848.

Page du registre d'écrou de la prison de Heidelberg.

Numéro des Défenses. Inclus	Arrestation et Tagezeit	Angaben zur Person Familienname, Vorname, Beruf, Geburtsort und -ort	Strafrechtsstellung uvm.	ist Vollstreckungsstrafe oder sonstige von Auf- sichtsrat beschlossene Maßnahme in Durchführung	4) Art und Anzahl der bei der Einführung der in vorstehendem Zeile, Maßregel, der Führung und Bewahrung oder sonstigen Vollstreckungs- maßnahme	5) Anzustellende Untersuchungszeit.	Beginn Tag und Tagezeit	Ende Tag und Tagezeit	Beginn Tag und Tagezeit	Ende Tag und Tagezeit	Neue Ende der Straf- oder Verwahrungs- maßnahme Tag und Tagezeit	Antritts- tag und Tagezeit	Grund des Antritts
1235	25.9. 10 Uhr 30 Min.	Buchhaltung Körpers Beruf: Buchhalter geboren am: 2.11.1916 in: Ca. Hunsrück bei: 1			D.F.	25.9. 10 Uhr 30 Min.	4.10. 12 Uhr 15 Min.					4.10. 12 Uhr 15 Min.	
1236	25.9. 10 Uhr 30 Min.	Buchhaltung Körpers Beruf: Buchhalter geboren am: 23.11.1914 in: Roucas bei: 1			D.F.	25.9. 10 Uhr 30 Min.	4.10. 12 Uhr 15 Min.					4.10. 12 Uhr 15 Min.	
1237	25.9. 10 Uhr 30 Min.	Fung Jean Beruf: Lagermeister geboren am: 7.3.1925 in: Schönbach bei: 1			D.F.	25.9. 10 Uhr 30 Min.	4.10. 12 Uhr 15 Min.					4.10. 12 Uhr 15 Min.	
1238	25.9. 10 Uhr 30 Min.	Fung Marcel Beruf: Buchhalter geboren am: 20.4.1923 in: Schönbach bei: 1			D.F.	25.9. 10 Uhr 30 Min.	4.10. 12 Uhr 15 Min.					4.10. 12 Uhr 15 Min.	

Jean et Etienne et leurs compagnons d'infortune arriveront à la prison de Heidelberg le 25 septembre 1944 à 10h30 et partiront en direction de Wolfenbüttel le 4 octobre 1944 à 12h.

De nombreux bombardements ont nécessité le transit dans divers prisons ou camps dont :

Wurzburg,
Hof,
Plauen,
Chemnitz,
Leipzig,

avant d'arriver à la prison forteresse de Wolfenbüttel le 21 octobre 1944 à 10h.

Page du registre d'écrou de la forteresse de Wolfenbüttel.

(Archives du Mémorial de la prison de Wolfenbüttel, envoi de Monsieur Wilfried KNAUER).

Nummer des Gefangenenbuches	Annahmetag und Tageszeit	Angaben zur Person Familiennamen, Vornamen, Beruf, Geburtsort und -ort	Strafentscheidung usw.	a) Vollstreckungsbehörde oder sonstige um Aufnahme ersuchende Behörde b) Geschäftszeichen
1	2	3	4	5
1581	21.10.44 10 Uhr 1 Min.	Ferry Ferry, Giovanni Beruf: Müllersmeister geboren am: 7.3.25 in: Châtenois / Elsass bei:	G.D.F.K. 622 10.7.44 Müllersmeister	Gen. d. Div. 465 Jaildorf / Wartbg. St. L. 141/44
1582	21.10.44 10 Uhr 1 Min.	Perrin Perrin, Albert Beruf: Müllersmeister geboren am: 9.8.23 in: Fressange (Vosges) bei:	G.D.F.K. 622 7.8.44 Hörsing d. b. b. f. r. d. m.	Gen. d. Div. 465 Jaildorf / Wartbg. St. L. 208/44
1583	21.10.44 10 Uhr 1 Min.	Perron Perron, Malin Beruf: Holzschläger geboren am: 4.10.23 in: Vagney (Vosges) bei:	G.D.F.K. 622 21.8.44 Beruf: Holzschläger aufg. d. f. r. d. m.	Gen. d. Div. 465 Jaildorf / Wartbg. St. L. 216/44
1584	21.10.44 10 Uhr 1 Min.	Ferry Ferry, Giovanni Beruf: Handelsreisender geboren am: 20.4.23 in: Châtenois / Elsass bei:	G.D.F.K. 622 10.7.44 Müllersmeister	Gen. d. Div. 465 Jaildorf / Wartbg. St. L. 141/44

Extrait d'un courrier écrit par Jean FERRY à un compagnon de ce bagne qu'il venait de retrouver en 1961.

La date des arrêts dans les divers prisons ou camps
je n'ai plus de souvenirs.
A Wolfenbüttel j'ai été dirigé au Commando Déblaiement
Brunswick. Bloc III. mon frère lui a été dirigé au
commando Kalkwerk. (carrière de calcaire). Bloc II
je ne l'ai revu que le 11 avril à la libération..
Perrin Jean qui faisait partie du même transport que
nous et qui habite actuellement à Raoul l'Étape, a été
dirigé sur le commando Buningwerk.
Perron Roger a été dirigé au commando Kalkwerk
comme mon frère - celui-ci a été rapatrié par avion je
sais, et dirigé immédiatement dans un sanatorium
en Côte d'Or, j'ai communiqué avec lui jusqu'en 1947
date de son décès -
Sur ce je termine cette qui je pense te trouvera en
bonne santé.-
Bien amicalement.
Ferry
Du camarade d'Épinal qui était également avec nous -
je l'ai perdu de vue depuis notre rapatriement à Wolfenbüttel
et je ne sais ce qu'il est devenu depuis.

A son arrivée à la prison de Wolfenbüttel le 21 octobre 1944, Jean FERRY, matricule 1581, est affecté au commando déblaiement Brunswick, bloc III, son frère au commando carrière de calcaire, bloc II.

Ils ne se sont revus que le 11 avril 1945, au moment de la libération de la forteresse par les Américains.

Extrait de notes écrites par Marc ESCHENBRENNER suite au
témoignage oral de Jean FERRY du 1^{er} juin 1972.
(Fonds Robert DODIN, Archives Société Philomatique vosgienne).

« En dernier, il travaillait à Brunswick, cité industrielle fréquemment bombardée.

Un jour qu'ils étaient occupés à déblayer des ruines, une bombe soufflante fit s'écrouler un pan de mur.

Quatre de ses camarades furent pris sous l'écroulement.

Après le bombardement, ils purent les dégager, un était mort et les trois autres gravement blessés furent déposés à l'abri dans une cave voisine.

On prévint les Allemands pour qu'ils les fassent transporter à l'hôpital. Le lendemain, les déportés revinrent sur les lieux et trouvèrent leurs trois camarades morts dans la cave.

Ils n'avaient reçu aucun soin.

L'un d'eux avait les deux jambes coupées, sans doute par la chute d'une grosse pierre tranchante par ses angles.

Ils avaient essayé de se traîner hors de la cave. »

La prison de [Wolfenbüttel](#) est classée prison et camp de travailleurs civils.

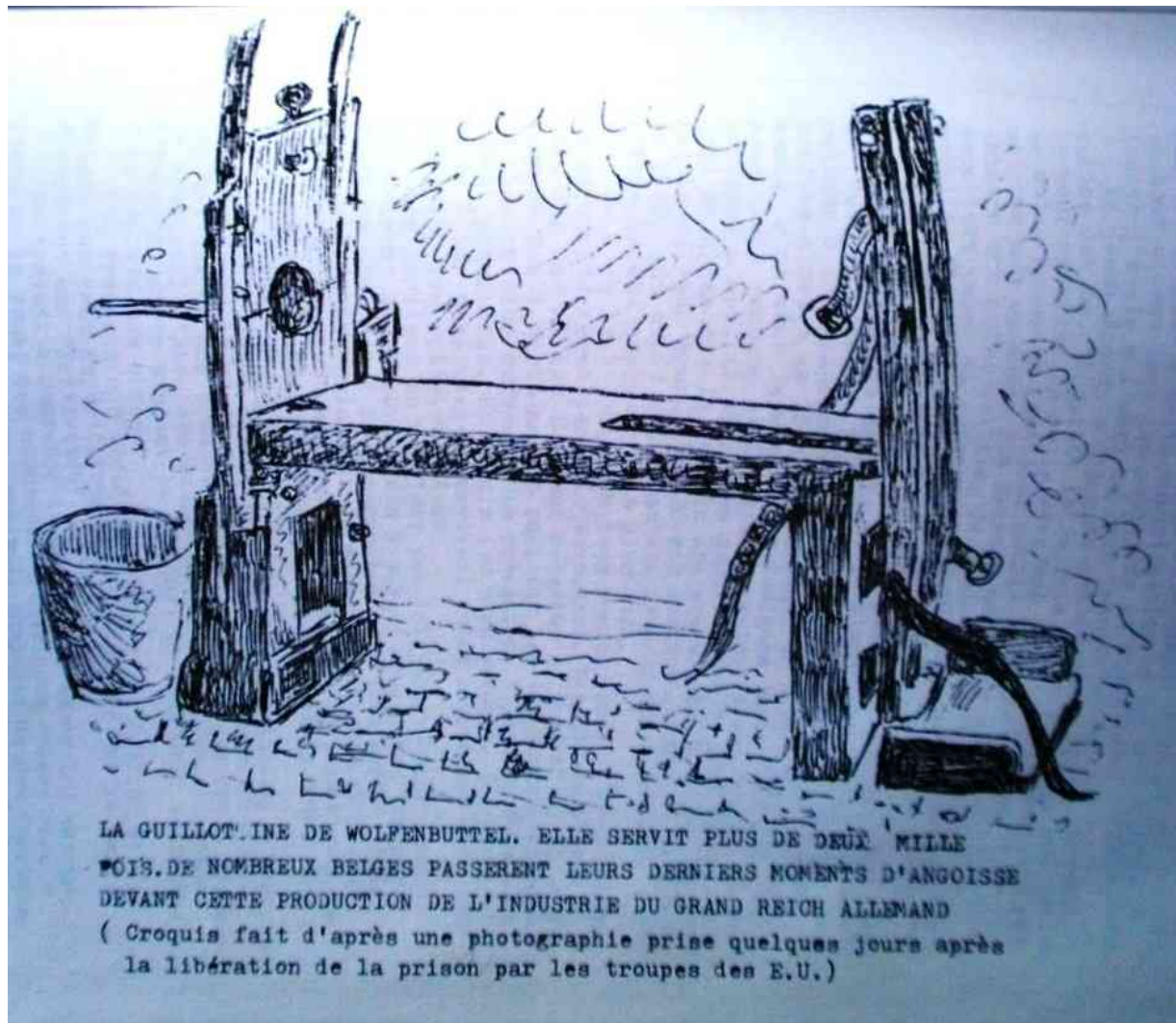
Mais c'était en fait aussi, une forteresse et une prison abattoir où des malheureux déportés ont été guillotins par centaines.

La lecture du livre écrit en 1986 par un détenu de cette prison, (Georges MICHOTTE, un résistant belge) : « A l'ombre de la guillotine. Le récit d'un condamné à mort », m'a appris les difficiles conditions de vie des détenus de cette prison.

Merci à Madame Vve Georges MICHOTTE et à sa fille Maureen de m'avoir offert ce livre rare.

Page 140 bis, Georges MICHOTTE a dessiné la guillotine de Wolfenbüttel.

La guillotine de Wolfenbüttel



Mon papa est revenu de Wolfenbüttel dans un bien triste état. Physiquement à l'évidence mais psychologiquement également. Il ne pouvait pas dormir une nuit calmement. Les cauchemars le faisaient crier d'effroi et le réveillaient, trempé de sueur. Et diminué ainsi dès l'âge de 20 ans, sans pouvoir mener une vie normale, ça le minait.

En 2008, j'ai retrouvé André CHARON, l'étudiant en médecine belge, déporté lui aussi, qui avait remplacé le médecin allemand de la forteresse et qui avait soigné les pieds gelés de mon papa et par lui et son assistant à l'infirmerie, Jean Luc BELLANGER , j'ai pris conscience de ce que fut le dur travail de forçat de mon papa, affecté au commando déblaiement de la ville de Brunswick, où il devait entre autres, dégager les bombes non explosées. D'ailleurs il a tenté en vain de sauver des compagnons de bagné grièvement blessés par la chute d'un mur, au cours de l'explosion d'une bombe. Un autre compagnon de bagné avait été tué sur le coup, à côté de lui.

Papa ne m'a jamais parlé directement des atrocités qu'il avait vues ou subies. Avait-il peur de choquer ma sensibilité? Je regrette aujourd'hui de ne pas lui avoir posé de questions. Mais j'ai tant de fois vu papa pleurer que j'avais peur que ma curiosité de l'oblige à replonger plus encore dans les souvenirs qui lui faisaient mal.

Mon papa, Jean FERRY, Grand Invalide de Guerre, est décédé des suites de déportation, le 20 avril 1984. La mention « Mort pour la France » lui a été attribuée le 27 mars 1986.

Rentrés de déportation, grand père a repris ses activités de garde forestier en Alsace, mon oncle Etienne FERRY également, mon oncle Charles DAUTREY, celle d'instituteur à La Bourgonce. Mes parents se sont mariés, s'installant en Alsace et moi, je suis restée, le plus souvent possible, chez ma grand-mère maternelle, pour l'aider à surmonter son chagrin et sa solitude.

Chez cette bonne grand-mère, venait très souvent mon cousin Yvan, le fils de mon oncle Hubert DAUTREY, mort en déportation. Yvan n'avait que quatre mois de plus que moi. Il vivait dans le village voisin, chez ses grands parents maternels, qui le confiaient souvent à Mémère DAUTREY, à ma grande joie, car on s'entendait à merveille.

Il existait une grande complicité entre nous.

Je me souviens d'avoir eu très tôt, le sentiment que nous appartenions à un monde à part, un monde de tristesse et de recueillement, un monde où le noir dominait et où les rires n'existaient pas. Je me souviens en particulier des veuves en manteau et chapeau à voilette noirs, des crêpes de deuil, des nombreuses messes du souvenir, du temps passé au cimetière, à marcher dans chaque allée pour se recueillir devant des tombes où il y avait des croix de bois gravées de lettres noires, des couronnes de petites perles violettes et noires, mais surtout des plaques souvenir grises ou noires gravées de lettres dorées.

Je me souviens du désarroi de mon cousin Yvan cherchant désespérément son papa.

Yvan n'avait que trois semaines lors de l'arrestation de son papa.

Il cherchait partout ce papa « porté disparu quelque part en Allemagne ou en Pologne ».

« Porté disparus », « Avis de recherche »: des mots entendus souvent, des mots qui nous angoissaient car nous sentions bien le désarroi chez tous les membres de nos familles mais aussi chez beaucoup d'autres familles que nous côtoyons alors.

Je me souviens avoir aidé Yvan à chercher son papa. J'avais trois ans et demi. On cheminait en se tenant très fort la main parce que nous étions terrorisés à l'idée de rencontrer des Allemands sur les petits chemins qui serpentaient dans la forêt proche de chez grand-mère.

Dans nos petites têtes, nous avions imaginé que la Pologne et l'Allemagne, (dont on entendait si souvent parler), c'était du côté de Thoné, entre La Bourgonce et le Haut Jacques, juste derrière la montagne que l'on voyait si proche. Nous avons attendu l'heure de la sieste de grand-mère et nous sommes montés par le petit chemin, juste en face de la ferme. Arrivés dans la forêt toute proche, nous avons couru jusqu'à la « table de pierre ». L'Allemagne et la Pologne étaient là, derrière la montagne, à portée de nos voix, on en était persuadé.

Alors, nous avons mis nos mains en cornet pour crier très fort.

« Papa, revient ! »

« Hubert, revient ! »

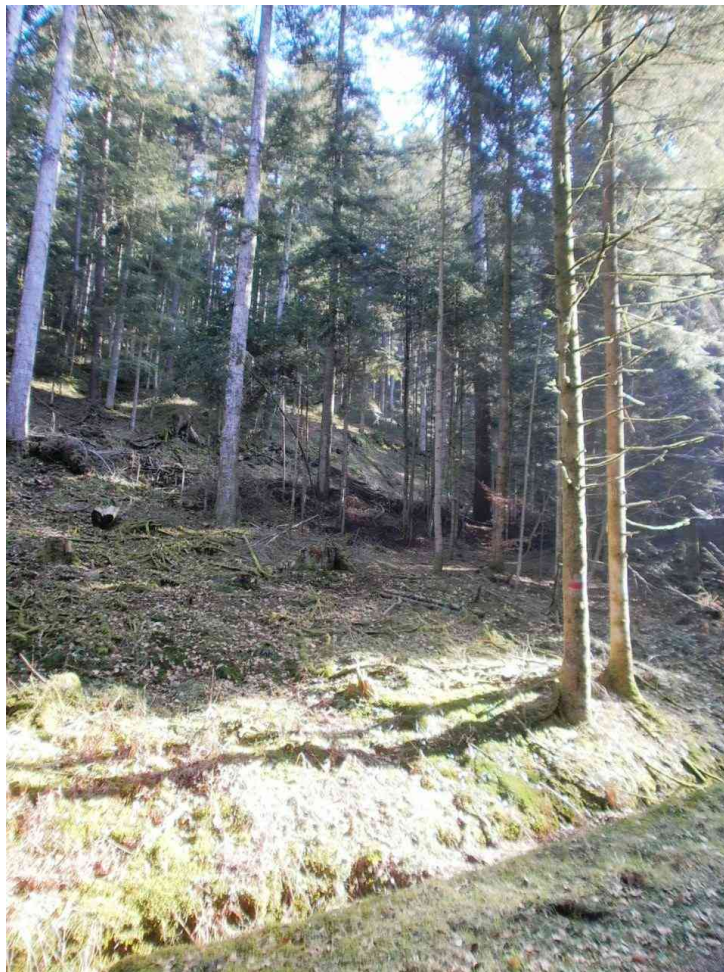
« Tonton Hubert, revient ! »

L'écho de nos voix résonnait dans la forêt. Nous guettions le moindre bruit, nous scrutions chaque tronc de sapin dans l'espoir de voir apparaître un grand et beau monsieur qui serait « not' Hubert ».

Mais au fur et à mesure que nos voix se fatiguaient, l'espoir de voir « not' Hubert » descendre entre les sapins s'évanouissait.

Yvan disait alors:

« On reviendra demain, on montera tout en haut, on crierà plus fort ! »



Hubert DAUTREY, agent de liaison. Dernière photo, 5 octobre 1944.



Albert TOUSSAINT, dit Albert de Milord.

Dernière photo début octobre 1944, avec Yvette, sa fille née en 1924.



Yvan et moi avons aussi beaucoup cherché notre tonton « Albert de Milord », jusqu'au jour où nous avons entendu notre tante Marguerite (sa veuve), dire à grand-mère, qu'un déporté (*) rentré des camps était venu lui expliquer qu'il avait vu mourir Albert, « achevé » sur un bord de route.

(*) Il s'agit de Maurice VEAUX de Saint-Dié, rescapé des camps de Dachau, Auschwitz et Buchenwald qui a été témoin de l'assassinat d'Albert lors de la « marche de la mort », entre Auschwitz et Buchenwald.

Je me souviens aussi de l'inauguration du monument du Haut Jacques, le 19 septembre 1948. Monument élevé par « La Forêt Vosgienne », au sommet du col du Haut Jacques, à la mémoire de ses Résistants Morts pour la France. (De nombreux forestiers : inspecteurs, brigadiers, gardes et élèves gardes, des voituriers, bûcherons, exploitants, employés et ouvriers forestiers, morts pour avoir résisté). Yvan et moi, n'avions pas encore compris ce jour là que ces chers disparus ne reviendraient jamais. Nous l'avons compris quelques temps plus tard et ce fut terrible.

Je revois aussi Yvan, agenouillé sur la terre blanche de givre, devant une des plaques nouvellement posées sur la tombe familiale, et demandant à sa grand-mère GELB, puis à notre tante Marguerite de lui lire les mots écrits :

« Hubert DAUTREY décédé à Buchenwald ».

Je revois les grands yeux effarés d'Yvan et je l'entends encore dire :

« Décédé ? Ça veut dire mort ?

Il est mort ? Il ne reviendra donc jamais ? »

En cet instant, Yvan a réalisé qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver son papa porté disparu.

Ce fut terrible pour Yvan. Je ne pourrai jamais oublier son petit minois triste, et tout ce qu'il m'a confié de son désespoir, de son chagrin et "de ce grand trou dans le cœur".

Et depuis ce jour là, que je situe à la Toussaint 1949, j'ai pris conscience de l'immensité de l'horreur d'une guerre.

Des plaques souvenirs il y en avait beaucoup dans ce petit cimetière de La Bourgonce, commun aux deux villages de La Salle et de La Bourgonce.

Il y avait aussi la tombe de Marthe HOLLARD, tuée lors des combats de la libération des Rouges Eaux, avec plusieurs de ses enfants.

De plus nous entendions parler de familles juives disparues, particulièrement celles réfugiées dans nos deux petits villages : familles BLOCH, PICARD et WEILL avec qui nos familles avaient noué des liens d'amitié. Marthe BLOCH, 22 ans donnait des cours particuliers à plusieurs de mes cousines en échange de victuailles et de bois de chauffage.

Et grand père m'emmenait souvent à Moussey, Belval, Moyenmoutier, Senones, Etival, Saint-Dié ... où je l'ai vu, très ému, se recueillir sur bon nombre de tombes.

Je me souviens qu'il m'avait dit un jour :

« Tu imagines? Tant de malheureux qui comme tes tontons, ne sont pas revenus de l'enfer ? Ils ont fait le sacrifice de leur vie pour que tu vives libre ma petite !! »

J'ai alors pris conscience que dans tous les villages et villes, où grand père m'emmenait et où il se recueillait soit devant le monument aux morts, soit au cimetière, beaucoup de papas étaient morts, comme mes tontons, et que beaucoup d'enfants vivaient avec « ce grand trou dans le cœur », comme mon cousin Yvan et comme ma cousine Yvette.

Je me souviens d'ailleurs que ce même jour, grand- père m'a reconduit à La Bourgonce chez ma Mémère DAUTREY.

A peine était il reparti vers son Alsace, que je suis descendue au centre du village pour faire le tour du cimetière avec Yvan.

Et là, je lui ai rapporté ce que mon grand père m'avait dit :

« Nos chers disparus ne sont pas là, sous la terre, dans le cimetière, parce qu'ils ne sont pas revenus de l'enfer ».

Yvan m'a regardé avec ses gros yeux ébahis, puis s'est fâché en me disant :

« Là, ton grand père t'a raconté n'importe quoi, il ne faut pas le croire, car moi je sais que mon papa est au ciel ».

C'est vrai que la petite phrase de grand père tombait bien mal, car le curé nous avait quelque peu traumatisés le dimanche précédent, pendant son sermon, en parlant de péchés mortels et de feu de l'enfer.

« C'est parce qu'il est au ciel qu'il n'est pas dans la terre du cimetière, mon papa, un point c'est tout !! ».

N'empêche que la phrase de mon grand père nous a tracassé quelques jours. J'en faisais des cauchemars. Yvan m'avait dit que lui aussi cauchemardait en imaginant son papa brûler en enfer. Heureusement que notre tante Marguerite nous a expliqué bien vite la différence entre « enfer des camps » et « enfer du diable ».

Je revois aussi Yvan, un peu plus tard, agenouillé dans la neige, devant la plaque de son papa, « décédé à Buchenwald à l'âge de 20 ans ». Nous commençons à savoir lire les mots. Et nous avons lu chacun notre tour : « Mort pour la France ».

Nous avons conscience que c'était un titre honorifique mais je me souviens qu'Yvan m'avait dit : « M'en fout des mots là, moi je voudrais que mon papa ressuscite d'entre les morts pour me prendre sur ses genoux et m'apprendre à faire du vélo sans tomber! »

Et je le revois passant et repassant le bout de son index dans la gravure des lettres dorées et pleurant en silence. « Hubert DAUTREY. Mon papa à moi »!

Et il passait et repassait inlassablement le bout de son index dans les lettres creuses. « Hubert DAUTREY, mon petit papa chéri que je ne verrai jamais ! »

Et moi, j'assistais, impuissante à son désespoir. J'étais impuissante devant le chagrin de mon cousin, je ne savais pas comment le consoler. Alors ce jour là, j'ai proposé de lui prêter mon papa, mon papa revenu de l'enfer des camps, un papa bien malade mais un papa bien vivant. Yvan m'a alors dit : « Je veux bien que tu me prêtes ton papa parce qu'il sait me parler du mien ».

C'est d'ailleurs Yvan, en me répétant ce que lui expliquait mon papa, qui m'a fait prendre conscience de la signification du mot « Résistance ».

Peu de temps après, papa nous a emmenés au rucher de grand-mère. C'était une cabane en bois en contrebas de la ferme, cachée par une haie de noisetiers, ouverte du côté sud pour faciliter l'envol des abeilles de deux ruches. C'était un endroit dont l'approche nous était formellement interdit, évidemment à cause des abeilles.

Papa a ouvert un plafond de planches et il a sorti un paquet. Assis à même le sol de terre battue, nous attendions avec curiosité l'ouverture de ce sac de jute ficelé. Finalement, après maintes précautions, papa a déballé trois pistolets et un poignard, dont un pistolet qui avait des incrustations blanc-beige.

Je me souviens qu'en caressant ce pistolet, mon papa avait de grosses larmes dans les yeux. Puis il a dit que cette cachette là, c'était à eux deux (donc le papa d'Yvan et lui-même), et qu'il fallait garder le secret de la cachette comme le papa d'Yvan et lui avaient su le faire.

Et papa a passé et repassé sa main sur ce pistolet puis il a remballé chaque arme dans de vieux chiffons de molleton, puis les a glissés dans le sac de jute et reficelé, et remis en place en reclouant les planches. En remontant vers la ferme, il a dit à Yvan qu'un jour, quand il sera grand, il lui donnera ce pistolet qui avait une longue histoire.

Mais je n'ai jamais su la longue histoire de ce pistolet. Il m'arrive de penser qu'il pouvait être celui que les Allemands ont trouvé sur lui, le jour de son arrestation aux Rouges Eaux de Taintrux. Un pistolet qui aurait été remplacé, à la feldkommandantur de Saint Dié, par un vieux « pétard » rouillé. Si bien que le jour du procès, c'est une vieille arme inoffensive qui a été présentée au tribunal de guerre allemand d'Epinal, comme étant celle trouvée en possession de papa le 16 mai. L'échange de ce pistolet lui ayant probablement sauvé la vie. Je ne sais malheureusement toujours pas avec précision, comment s'est réalisé cet échange. J'avais surpris, dans mon enfance, une conversation où il était question d'un pianiste possédant une résidence aux Rouges-Eaux de Taintrux, qui aurait fait connaissance au cours d'un récital, d'un Allemand bien plus gentil que les autres, un Allemand à qui il aurait pu demander de faire l'échange de pistolet.

Je sais que l'échange du pistolet et le retour de ce pistolet, dans la cache d'armes de La Bourgonce étaient deux mystères pour papa qui cherchait des explications. J'espère les trouver un jour. A moins que le pistolet de la cache du rucher n'ait été qu'un pistolet ressemblant étonnement à celui échangé à la feldkommandanture, auquel cas, il n'y aurait plus de mystère à éclaircir du côté « retour ».

Par après, quand papa venait me voir chez grand-mère, je le suivais du regard quand il descendait au rucher. Il y restait longtemps et remontait les yeux embués de larmes. J'avais compris qu'il se réfugiait dans cet endroit pour penser très fort au papa d'Yvan.

Mon cher Papa, je me souviens de ta tristesse et de ta révolte d'avoir perdu tant de compagnons de lutte et de déportation. Je me souviens des larmes qui coulaient sur tes joues, le jour de l'inauguration du monument du Haut Jacques. Je n'avais que trois ans et neuf mois, mais des images et des mots restent gravés à jamais dans ma mémoire.

Monument du Haut Jacques. L'inauguration, 19 septembre 1948.

(Archives de la famille MILLOTTE).



Je me souviens aussi d'une cérémonie **en hommage aux disparus de Hersbach**. Tu pensais particulièrement à tes copains d'école, enrôlés de force dans l'armée allemande qui ne sont pas revenus du front. A l'époque, on ne savait pas encore où certains étaient disparus et certaines personnes parlaient d'un retour encore possible. Mais il n'y eut aucun retour tardif à Hersbach.

André DOUVIER est mort près de Schitimir en Russie le 24 décembre 1943,
François DUBOIS est mort en Herzegovina (ex Yougoslavie) le 5 juin 1943,
René RIETH est mort à Mana en Grèce le 22 juillet 1943,
Raymond BIERSOHN est mort à Huteno en Pologne le 25 octobre 1945.

Tu pensais aussi à Pierre BASTIEN, évadé d'Alsace comme toi et qui avait rejoint un maquis dans l'Ain. Il fut arrêté à Brénod, déporté à Mauthausen. Il est mort à Gusen le 26 avril 1945.



Je me souviens de ton émotion lorsque tu allais aux cérémonies commémoratives du Struthof. Tu y es allé chaque année de ta vie, pour t'y recueillir. Quelques fois, un de mes frères ou moi t'y conduisions car tu étais trop faible pour t'y rendre seul.

Je savais, depuis que j'avais cinq ans, (car tu me l'as dit à ce moment là), que tu y pleurais particulièrement les gendarmes de Moussey assassinés à cet endroit.

J'ai su un peu plus tard (car tu nous l'as dit, à Yvan et à moi) que tu te faisais un devoir d'aller dans l'enceinte de ce camp de concentration, établi sur le sol français, pour te recueillir et honorer tous les déportés de tous les camps qui n'ont pas eu la chance, comme toi, de revoir la France.

Papa, je me remémore une phrase que tu as dite au médecin qui t'as secouru, lors d'une commémoration au Struthof, où victime d'un malaise, tu t'étais effondré. A ce médecin qui t'invitait à plus de prudence vu le froid et ton état de faiblesse, tu as répondu :

« Jusqu'au bout de ma vie et par tous les temps, je serai là pour honorer ceux qui ont tant fait pour moi, pour ma famille, pour mon Alsace et pour notre France ».

Je sais aussi, mon cher papa, que c'est en allant bien au-delà de tes forces, que tu portais le drapeau des C.V.R. (*) à chaque cérémonie.

Tes enfants et petits enfants n'oublieront jamais l'exemple de courage, de patriotisme, de discrétion et d'humilité que tu leur as donné.

(*) CVR (Combattants Volontaires de la Résistance).



Jean FERRY. Veillée funèbre du 26 avril 1970 à Saint Dié-des-Vosges. (Archives familiales)

Reconnaissance de la Nation :

Par décret du 17 juillet 1959 : Médaille Militaire et croix de guerre avec palme (1939-1945).

Suivront l'attribution de la Légion d'Honneur (Chevalier puis Officier).

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 17 JUILLET 1959

publié au J. O. du 22 JUILLET 1959

portant concessions de la MEDAILLE MILITAIRE.

ARTICLE 1^{er} - Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

GUERRE 1939-1945

DEPORTES - RESISTANTS

.....
FERRY Jean, Gérard - Soldat de la Résistance Intérieure Française
Organisation "Résistance Est" - Déporté-Résistant - classe
1945 - Mle 5380 au recrutement de Strasbourg -

" A été déporté en Allemagne pour son action résistante contre
l'ennemi au cours de la période d'occupation.

" En est revenu grand invalide à la suite des privations et
sérvices subis.

" A bien servi la cause de la Libération".
.....

CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE
1939-1945 AVEC PALME ET ANNULENT, LE CAS ECHEANT, LES CITATIONS ANTERIEURES
QUI ONT PU ETRE ATTRIBUEES AUX INTERESSES POUR LES BLESSURES QUI SONT A
L'ORIGINE DE LEUR INVALIDITE.

Par le Président de la République
Le Président du Conseil des Ministres,
signé : Michel DEBRE

signé : Charles de GAULLE

POUR AMPLIATION

L'Administrateur Civil
Chef du Bureau des Décorations,
P.O. Le Chef de la Section "Mutilés"

Le Ministre des Armées,
signé : Pierre GUILLAUMAT



A mon papa si discret,
à mon grand père si effacé,
à mes oncles morts en déportation,
aux membres de ma famille alsacienne et vosgienne engagés dans la résistance et à ceux qui
ont aidé leur prochain dans la détresse, au péril de leur vie,
à tous les braves gens de notre pays, qui comme eux, ont eu une conduite exemplaire pendant
cette guerre,
qui sont restés discrets au point que leurs actions sont restées dans l'ombre,
qui ont fait beaucoup sans jamais le crier sur les toits,
je dis ma gratitude, mon admiration et mon profond respect.

Malheureusement, il n'y a pas eu que de braves gens dans notre pays.

Aussi je me plais à penser

que les profiteurs d'après qui se sont appropriés les actes de résistance faits par de bien plus
courageux qu'eux,

que les magouilleurs et les menteurs qui ont sali de vrais résistants pour en faire des boucs
émissaires,

que les falsificateurs qui ont attribué à leurs sympathisant(e)s, des actes de bravoure et de
résistance imaginaires ou volés à d'autres ...

seront démasqués un jour ou l'autre.

Et j'ose espérer

que si la justice des hommes n'a pas su, n'a pas pu ou n'a pas voulu punir certains ignobles
individus, qui par intérêt ou autre raison, ont dénoncé tant de résistants qui seront fusillés,
morts en camp ou rentrés malades et traumatisés à vie,

la justice de l'au-delà a probablement su ou saura quoi en faire le moment venu.

Mais avant tout, je me dois d'honorer toutes les personnes que pleuraient les miens :
leurs compagnons dans la résistance,
ceux qu'ils ont connus dans les prisons et camps,
ceux qui n'ont pas eu la chance de revoir leur chère France.

Je me dois aussi d'honorer les braves gens qui ont aidé ma famille alsacienne traquée par les nazis, en Alsace et lors de sa fuite d'Alsace et de son exil en terre vosgienne :

Céline et Victor FERRY,
Michel et Renée FERRY,
Joseph et Jeanne FERRY, de la Claquette,
famille Louis CHARLIER, de La Broque,
famille Prosper CHARLIER, de Wisches,
familles KOHLER et LONGHY, de Hersbach,
famille Joseph EDELBLOUTE, de Moussey,
Joséphine BLAISON, Henri POIRSON,
André DEFRANCE, Edouard MALAISE,
famille Maurice VINCENT, de Moussey,
le Chef de la gendarmerie de Moussey Marcel DEMALINE et ses adjoints René MORELLE,
Charles RAPPENECKER, Joseph TEYBER, Raymond KOCH,
Jules PY (maire de Moussey et directeur général des établissements LAEDERICH),
Brunette et Henri LOEVENGUTH,
le Chef de gare Henri LAMBERT, d'Etival,
les familles Jules FERRY, Emile SAINT VOIRIN,
Charles DAUTREY, de La Bourgonce,
les familles Roger FREARD, Edmond NOEL, Jean WACKEL, de Nompatelize,
l'abbé Eugène FOLLIOT et sa maman,
Charles VOINSON, de Nompatelize,
Amélie HATON et ses filles, Jacques SINS, des Rouges Eaux de Taintrux (Le Bouxerand),
les familles Georges MOULIN, des Rouges Eaux (Tampois),
Juliette MOULIN et ses fils André et Marcel, du Bas Jacques,
Eugène et René KILFIGER, de Bois de Champs,
famille Maurice LALEVEE, de Moyenmoutier,
Jeanne et Roger GERARD, de Celles sur Plaine,
Jacqueline et Louis SCHMIEDER (P'TIT LOUIS), de Raon-l'Etape,
les demoiselles BROGLIO, de Raon l'Etape (dont Gabrielle et Joséphine), qui par ailleurs ont
hébergé et soigné René FREARD (blessé à Viombois le 4 septembre 1944) avant qu'il ne
puisse revenir à Nompatelize et se cacher chez Henri DELONG.

Malheureusement cette liste est incomplète car d'autres bonnes personnes ont aidé également ma famille. Je le sais, car ma cousine et moi-même avons entendu grand père, grand-mère ou Pierre, prononcer avec admiration ou reconnaissance, les prénoms et noms suivants ,
entr'autres: Emile, Georges, Georgette, Joseph, Bébert, Germaine, Marthe, Marguerite,
Suzanne, Mathilde, Cécile ou Céline, Jeannette, Marcel, Joséphine, Lucie, Aimé(e) ...
Messieurs DOLMAIRE, PRECHEUR
Je voudrais tant pouvoir retrouver leur identité complète. Je voudrais tant qu'elles sortent de l'ombre et je voudrais aussi savoir avec précision ce qu'elles ont vécu et partagé avec ma famille.

Que toutes les bonnes personnes qui ont aidé les miens, lorsqu'ils étaient dans la détresse et le besoin, sachent combien les membres de ma famille mesuraient leur chance de les avoir croisées sur le chemin de leur exil.

Qu'elles soient ici, toutes remerciées.

Patrick HAMM a réalisé la carte postale (qui suit), selon les directives données par mon oncle, Pierre FERRY et selon l'ébauche qu'il en avait faite dès 1947.

Pierre voulait offrir une carte postale de collection qui soit un symbole de ce que fut son évvasion d'Alsace à l'âge de 13 ans, en octobre 1943, sous la conduite de son oncle Michel FERRY.

Il voulait que cette carte soit un **hommage à tous les passeurs connus**, comme son oncle Michel FERRY que le capitaine RIVIERE appelait d'ailleurs par son prénom.

Page 67 de son ouvrage écrit en 1948 « G.M.A Vosges », le Capitaine RIVIERE(de son véritable nom Jean ESBACH, chef d'Etat Major de la Résistance alsacienne), écrit sous le pseudonyme de Jean de Poligny un passage concernant la réunion des chefs de la Résistance alsacienne à Grendelbruch et le passage de la frontière :

« Ce soir là, Michel de la Claquette, sous-chef de la vallée, est également présent. Il est un des meilleurs passeurs de prisonniers évadés, dont il a acheminé durant ces années de guerre plusieurs centaines sans jamais se faire prendre... »)

Pierre voulait que cette carte soit aussi un **hommage à tous les autres passeurs, inconnus ou oubliés** (dont son papa et ses frères).

Pierre FERRY, qui avait vécu un passage mouvementé à l'âge de 13 ans, savait très bien les risques que couraient les passeurs.

Je me suis permise d'ajouter un **hommage aux braves personnes de Moussey** qui ont pris le relai des passeurs à la sortie de ce sentier de la liberté en protégeant et aidant ces milliers de personnes fuyant l'oppression nazie :(accueil, faux papiers, nourriture, hébergement pour certains et convoyage au-delà de Moussey sur les routes ou les rails de la Liberté pour beaucoup).

Hommage également à toutes les braves personnes de France et d'ailleurs, qui ont été aussi les maillons humbles, discrets et effacés, d'une grande chaîne de solidarité pour tous les opprimés du régime nazi.



Pierre FERRY

CARTE POSTALE

Carte Postale
de
Collection

Hommage aux passeurs.
Des centaines d'Alsaciens et
de nombreux prisonniers fuyant
l'opresseur et les stalags ont
cheminé sur ce sentier vers la
mère Patrie.

Hommage aux braves gens de
Moussey qui ont accueilli, nourri,
logé, réconforté et convoyé des
milliers de personnes fuyant
l'oppression nazie.

Hommage aux personnes ayant
fabriqué les fausses cartes
d'identité.

Tirage limité à 380 ex.

N° 282

*Tous braves gens
de Moussey
avec toute ma reconnais-
sance pour l'aide
apportée aux miens.*

Liliane Jérôme, fille de Jean Ferry (alias Jean Lefranc), petite fille d'
Etienne Ferry (alias Marcel Lefranc, alias Edouard Didier)

Dessin: Patrick HAMM, Strasbourg Carte n° 477

Reproduction interdite - Imp. NAVILAT 68970 RIBEAUVILLE-GARE - Tél. 09 73 74 05